Val infos

Juin à septembre 2023 - N°26

Finances

Budgets 2023

Culture

22ème salon de peinture

Layon en poésie : Molière

Tourisme

Fête du vélo

Zoom sur... Les espaces naturels sensibles

www.valdulayon.fr

Val du Layon

La commune

sommaire

Le mot des adjoints	p.3
L'essentiel des comptes-rendus des conseils municipaux	p.4
Zoom sur : les Espaces Naturels Sensibles	p.6-9
Les commissions municipales	p.10-23
L'info locale	p.24
Les associations	p.27-34
L'agenda	p.35

Directeur de publication : Sandrine BELLEUT
Conception et rédaction : Commission « Culture, Informations, Sport et Vie locale » Val-du-Layon
Mise en page : Service Communication Mairie - Impression : SETIG Imprimeur - Asi Prod
Crédits photos : Commune Val-du-Layon - Associations - Freepiks - Freepng.fr - Pexels.com
Photo première page de couverture : les sentiers poétiques à St-Lambert-du-Lattay au lavoir

«La rédaction précise que les articles des associations sont édités dans leur intégralité et que leur contenu reste sous la responsabilité de leurs auteurs»

Mot des adjoints

Val du Layon est une commune façonnée par son implantation géographique, par son histoire, et tire ses richesses de ses ressources naturelles et humaines qu'offre notre territoire : paysages, architectures, artisanat, formes urbaines… autant d'atouts à transmettre, à faire vivre et à enrichir.

La culture est un puissant levier de cohésion sociale, y compris inter-générationnelle, d'amélioration de notre cadre de vie, et de notre développement économique. Renforcer la vie culturelle, c'est favoriser la construction de notre identité territoriale, et participer à l'attractivité de notre territoire. En favorisant le lien social entre les habitants, la culture permet d'ancrer la population sur le territoire en offrant une réelle plus-value à celui-ci. La culture est centrale dans la démarche d'unification de notre commune. Il faut rappeler que le renforcement de la vie culturelle dans les territoires ruraux est une priorité nationale portée notamment par les ministères de la Culture, de l'Agriculture, et de la Cohésion des Territoires, et aussi par les collectivités, les professionnels et les milieux associatifs.

Depuis le début du mandat, la municipalité de Val du Layon a cherché à compléter l'offre touristique (campings, encouragement au développement du Musée et des commerces) et l'offre culturelle des associations (cinéma, théâtre populaire, musique du monde…) avec des propositions innovantes : musique classique, exposition de peintures et sculptures, poésie, théâtre d'auteur. Faire en sorte que l'éventail des cultures puissent nourrir les habitants de notre commune ne peut que renforcer l'identité locale. Les initiatives culturelles restent nombreuses et les évènements culturels constituent des moments de convivialité, de découverte et d'échange qui dynamisent notre territoire et participent à son identité.

Remercions donc les nombreuses associations qui animent, chacune à leur façon, Val du Layon : évènements sportifs, vide-greniers, fête de la musique ou des écoles, marchés aux fleurs, troc bouture, théâtres…

Que tous les bénévoles qui s'engagent activement pour organiser ces manifestations trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Ces animations nombreuses font connaitre notre commune et attirent les touristes.

Nos vignerons, nos commerçants, notre musée, nos campings, nos sentiers pédestres participent activement à la notoriété de Val du Layon. C'est ainsi que des manifestations extérieures d'intérêt national ou départemental emprunteront nos routes, chemins et sentiers pour des épreuves ou simplement pour la beauté du paysage : Rochefortische (14 mai), Nature is bike (18 juin), fête du vélo (25 juin) pour exemples.

Faisons en sorte que cette dynamique perdure et s'enrichisse en permanence.

Sylvie CADY, maire déléguée St-Aubin-de-Luigné et Jean-Pierre NOBLET, adjoint à la culture Luce PETITEAU et Jean-Luc KASZYNSKI, adjoints au tourisme

Mai 2023

Conseil Municipal

L'essentiel des Conseils Municipaux

JANVIER 2023

INTERCOMMUNALITÉ : LECTURE PUBLIQUE

- Mise en réseau, modalités d'inscription et tarifs

Dans le cadre de la préparation de la charte du réseau de lecture publique communautaire (Rézokili) et du déploiement de la carte unique, la commission de la CCLLA « développement culturel et touristique » souhaite que les communes simplifient les tarifs d'abonnement aux bibliothèques et qu'elles harmonisent les règles de prêt.
Pour les tarifs, quatre propositions sont faites : 0, 6, 12 ou 20 €, chaque commune pouvant choisir son tarif. Pour rappel, le tarif sur Val du Layon était de 6 euros par abonné ou 12 euros pour toute la famille.
Il est rappelé que l'harmonisation des tarifs est d'autant plus compliquée qu'il existait 24 tarifs différents sur l'ensemble du territoire communautaire. En précision, le principe a été acté d'avoir un seul abonnement par foyer mais plusieurs cartes seront éditées par famille. Et le prêt sera limité sur l'ensemble du réseau (les pratiques étaient également différentes, notamment avec la phase COVID) afin de favoriser la circulation des documents.

Ce nouveau réseau pourrait être opérationnel à l'été 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide les règles d'inscriptions et les modalités de prêt pour l'installation du réseau de lecture publique communautaire et fixe le tarif pour les règles de prêt à 12 euros par foyer.

FÉVRIER 2023

SÉCURITÉ ÉGLISE (ST AUBIN) CONVENTION « FONDATION DU PATRIMOINE »

Par délibération n° DCM 003/2023 du 10 janvier 2023, le conseil a décidé de lancer une consultation d'urgence pour sécuriser l'église de St-Aubin-de-Luigné. S'agissant d'un patrimoine cultuel et historique, le délégué départemental de la Fondation du patrimoine a été rencontré pour évoquer ce sujet. Il en ressort que la fondation du patrimoine estime que l'opération est éligible à l'ouverture d'une collecte de dons.

Pour ce faire, il faut valider la démarche, déposer une demande auprès de la fondation et signer une convention, en invitant notamment la presse, les associations locales, les entreprises...

En précision sur les actions de communication, une réunion publique sera organisée avec le maitre d'œuvre pour expliquer la démarche. Cela pourrait être accompagnée d'une exposition. La durée de la collecte se fait sur maximum cinq ans et peut se renouveler pour chacune des phases de travaux.

VOIRIE AMÉNAGEMENT DE LA HAIE LONGUE – AMENDES DE POLICE

Le projet d'aménagement sécuritaire du site de la Haie Longue (St-Aubin-de-Luigné) est porté par la communauté de communes Loire Layon Aubance, dans le cadre de sa compétence Voirie et concerne la RD751, axe principal sud Loire reliant Chalonnes-sur-Loire à Angers. La portion Chalonnes-sur-Loire / Rochefort-sur-Loire est notamment très empruntée en raison de son inscription au périmètre Val de Loire UNESCO, avec notamment le site de la Corniche angevine. En effet, elle offre ainsi des vues remarquables sur la plaine ligérienne et la Val de Louet, ainsi que sur le patrimoine viticole implanté sur le coteau.

Des comptages réalisés par le département de Maine-et-Loire en décembre 2020 font état de vitesses élevées au cœur du lieu-dit (V85 relevée de 70 ou 73 km/h selon le sens de circulation, pour une vitesse limitée à 50 km/h), et d'un trafic de 1.500 véhicules/jour dont 4% de poids lourds (soit 37 PL/jour). A la suite de ces comptages, des aménagements provisoires, comprenant réduction de la voie, mise en œuvre de balise, effacement de la ligne axiale ont été réalisés. Les nouveaux relevés effectués en juillet 2022 font état de vitesse légèrement en baisse (V85 relevée de 68 ou 69 km/h selon le sens de circulation.

Le projet d'aménagement sécuritaire du site de la Haie Longue (St Aubin de Luigné) est porté par la communauté de communes Loire Layon Aubance, dans le cadre de sa compétence Voirie et concerne circulation), et d'un trafic de 1.850 véhicules/jour dont 3% de poids lourds (chiffres liés à la période estivale).

Pour renforcer la sécurisation et entamer une modification plus durable, le projet vise quatre objectifs principaux :

- Réduire les vitesses à l'intérieur du lieu-dit,
- Sécuriser les cheminements piétons et améliorer la place des cycles au sein de l'aménagement,
- Sécuriser les carrefours,
- Mettre en valeur la traverse par un travail fin sur les matériaux et la végétalisation.

Pour modérer les vitesses plusieurs dispositifs seront mis en œuvre sur l'ensemble du projet :

- Création d'un effet de porte au niveau des entrées du lieu-dit, par une végétalisation ponctuelle,
- Mise en œuvre de bandes de résines transversales au niveau des entrées du lieu-dit, et sur les zones
- intermédiaires,
- Mise en œuvre d'une bande de résine centrale sur les zones intermédiaires,
- Réduction des largeurs de voie à 5,00 m sur la zone centrale,

avec découpage de l'enrobé en amont des carrefours, et bordurage sur le linéaire entre les carrefours,
- Réduction des largeurs de voie à 4,50 m au niveau des deux traversées piétonnes, induisant une modification de la trajectoire,
- Végétalisation ponctuelle sur la zone centrale, aux abords de voies pour renforcer l'effet de porte et réduire visuellement l'espace,
- Mise en œuvre de panneaux aux entrées du lieu-dit, et de marquage au sol donnant priorité au vélo sur l'automobiliste.

Pour sécuriser les circulations piétonnes, sera créé sur la zone centrale, entre les deux traversées piétonnes, un trottoir accessible côté ouest de la voie. Le passage piéton nord (déjà existant), dont la largeur de traversée sera réduite, permettra d'assurer une liaison sécurisée restaurant / parking restaurant. Le passage piéton sud (nouvellement créé), permettra d'assurer des traversées sécurisées pour les usagers du GR3 et les écoliers utilisant l'arrêt de bus rue « Pavillon ». Les carrefours, présentant aujourd'hui des emprises très larges (notamment rue « Pavillon ») seront reprofilés, et la réduction de voie permettra une meilleure visibilité pour les usagers qui bénéficieront ainsi d'un meilleur dégagement.

Pour sécuriser les déplacements piétons entre le cœur de hameau et la stèle à René Gasnier, un cheminement sera créé le long de la D751, il empruntera ensuite dès que possible la parcelle viticole située en contrebas afin de bénéficier d'emprises suffisantes et d'un meilleur confort. Ce cheminement constitue la Phase 2 de l'opération, il n'est donc pas intégré dans l'enveloppe financière renseignée.

Dans ce contexte, la CCLLA a déjà déposé auprès des services de la Préfecture une demande de DETR et la commune dépose également une demande d'aide financière auprès du département au titre des amendes de police.

TOURISME MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN

Le projet communautaire sur le thème de l'œnotourisme porté par la vice-présidente en charge du Tourisme, Madame Nelly DAVIAU, a été présenté en commission. Il a notamment été précisé qu'une date butoir était fixée au 31 décembre 2023 pour prendre une décision sur ce projet : des investisseurs privés vont être rencontrés dans les prochaines semaines. Il sera rappelé par les élus layonvallois, présents dans les différentes commissions et autres groupes de travail, aux conseillers communautaires que la commune est identifiée sur le schéma territorial de la CCLLA comme une commune à fort potentiel touristique. Il a également été indiqué l'élaboration d'un schéma territorial touristique intercommunal.

MARS 2023

TOURISME CRÉATION DE POSTES SAISONNIERS : AGENTS D'ACCUEIL DES CAMPINGS

La saison 2023 démarrant prochainement, il est proposé de créer les postes saisonniers pour la gestion des campings. Compte tenu du recul sur la gestion du service, il est proposé de répartir les heures sur une période plus longue et deux profils :

- 1 profil plutôt dédié à l'entretien et aux tâches courantes, sur une période de 6 mois ;
- 1 profil dédié au temps d'accueil sur la haute saison ;

Le besoin exprimé reste cependant le même, soit 560 heures.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la création d'emplois saisonniers en 2023 pour les campings de Val du Layon dans les conditions suivantes : Adjoint territorial technique : 560 heures entre le 1/04 et le 31/10 réparties sur plusieurs postes.

VIE LOCALE : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions communales pour l'exercice 2023 telles que présentées ci-dessous :

Secteur Santé / Social / Sécurité	Proposition
ADMR SA	**700**
ADMR SL	**1 880**
Club des retraités	**250**
Cru de l'amitié	**400**
Amicale des sapeurs-pompiers	**1 369**
Anciens combattants	**230**
Des ballons pour grandir	**500**
Total – Santé / Social / Sécurité	**5 329**

Secteur Culture / Patrimoine / Animation	Proposition
Amicale Laïque	**1 500**
Comité des fêtes	**3 000**
Les amis de la Vigne et du Vin	**2 000**
Harmonie	**800**
Total - Culture / Patrimoine / Animation	**7 300**

Secteur Enfance	Proposition
Parents d'élèves - Ecole publique SA	**700**
Parents d'élèves - Ecole privée SA	**700**
Parents d'élèves - Ecole publique SL	**700**
Parents d'élèves - Ecole privée SL	**700**
Total - Scolaire	**2 800**

Secteur Environnement	Proposition
ACCA (Chasse SA)	**200**
Association de chasseurs (SL)	**260**
Maison de la nature du Layon	**400**
Total – Environnement	**860**

Secteur Sport et Loisirs	Proposition
Cercle Saint Louis	**500**
La concorde	**300**
Courir en Layon	**500**
Badminton	**300**
Basket – 101*26	**2 626**
Judo – 44*26	**1 144**
Football – 178*26	**4 628**
Gym – Beaulieu – 39*21	**819**
Roller – Beaulieu – 4*21	**84**
Tennis de table – Beaulieu – 2*21	**42**
Natation – Rochefort – 7*21	**147**
Gym - Rochefort – 14*21	**294**
Athlétisme – Chalonnes - 11*21	**231**
Total - Sports et Loisirs	**11 615**

NOUVELLE DEMANDE	Proposition
Les *Fresnaysies* musicales	**500**
Total – Nouvelle demande	**500**

AVRIL 2023

FINANCES : VOTE DES TAUX COMMUNAUX

Voir l'article de la commission FRH en page 10.

Zoom sur...

Les espaces naturels sensibles

Le saviez-vous ? Val du Layon fait figure d'exception dans notre département avec deux Espaces Naturels Sensibles classés dans la catégorie « rivières et vallées alluviales ».

Les vallées du Layon et de l'Hyrôme sont ainsi au cœur des actions et préoccupations environnementales de notre commune, soutenues par la politique départementale « Espaces Naturels Sensibles de Maine et Loire ».

Un Espace Naturel Sensible (ENS), c'est quoi ?

Les ENS sont l'expression de la compétence environnementale du département de Maine et Loire.

Ce sont des sites emblématiques du patrimoine naturel de l'Anjou, identifiés et labellisés en collaboration avec les acteurs naturalistes locaux selon des critères biologiques, géologiques et paysagers. Ils sont au nombre de 89 dans notre département dont deux traversent Val-du-Layon, couvrant près de 500 hectares sur notre commune.

Un peu d'histoire :

Depuis 1989, notre département travaille à la préservation des espaces naturels de son territoire. Il aura fallu attendre 2009 pour voir apparaitre sur les cartes départementales les ENS « Vallée de l'Hyrôme » et « Vallée du Layon » (carte ci-dessous).

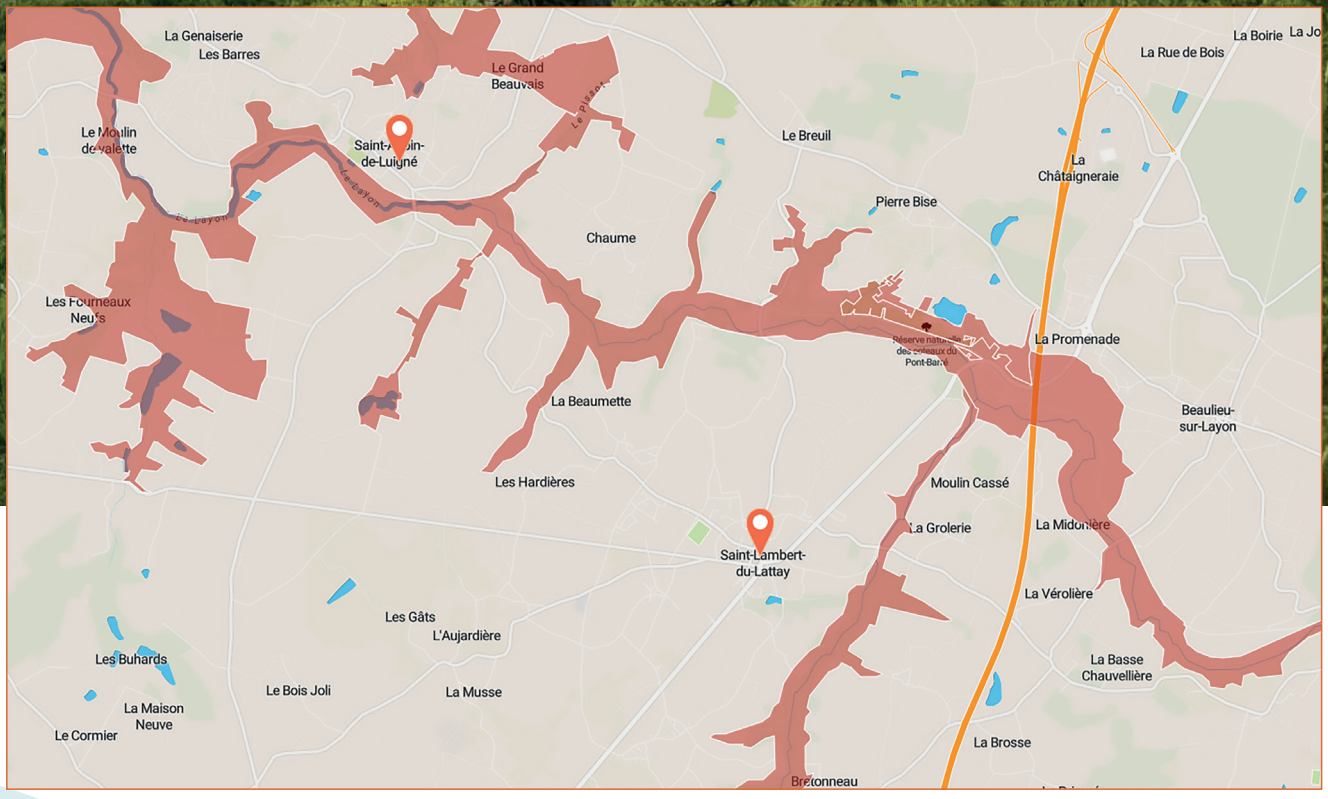

Vallées du Layon et de l'Hyrôme

C'est en 2020 pour l'Hyrôme, puis 2021 pour le Layon, que le Syndicat Layon Aubance Louet (SLAL) et les associations naturalistes locales se sont lancés dans la rédaction d'un plan de gestion avec le soutien financier du département de Maine et Loire.

Les plans de gestion ont une durée de vie de cinq ans et peuvent être renouvelés.

Un "plan de gestion" : pour quoi faire ?

La labélisation ENS d'un site ne lui procure aucune protection juridique. C'est avant tout un outil permettant de mettre en lumière un espace de nature dans la perspective de favoriser la mobilisation des habitants et acteurs locaux pour son animation et sa préservation.

Il faut donc se saisir de l'opportunité de cette labélisation pour faire vivre l'espace naturel et acter des mesures de préservation et d'animation plus concrètes. Pour y parvenir, les acteurs de l'ENS doivent rédiger un "plan de gestion" qui regroupe les actions définies comme essentielles et prioritaires. Par la suite, ces actions pourront être accompagnées techniquement et financièrement par le département.

Château de la Haute Guerche

Ainsi sont nés les plans de gestion Hyrôme et Layon, véritables guides pour la bonne préservation et animation de ces lieux, traduisant l'engagement de notre commune pour préserver et valoriser ses espaces de nature.

En résumé, sans plan de gestion, l'Espace Naturel n'existe pas !

Qui paye quoi ?

Les plans de gestion ont été financés par le département de Maine et Loire à hauteur de 80% et par le SLAL pour les 20% restant. Par la suite, les actions seront financées à 60% par le département. D'autres partenaires, notamment la commune de Val du Layon, pourront compléter les budgets.

Sur notre commune, les premières actions ont vu le jour en 2022 et se poursuivront sur toute la durée de vie du plan d'action.

Quelques exemples d'actions pour mieux comprendre

- Gestion et préservation d'un patrimoine naturel et historique : Le château de la Haute Guerche.

Les propriétaires du château de la Haute Guerche, attachés à la cause environnementale, se sont donné pour mission d'allier la préservation de cet héritage médiéval à la pédagogie et la protection de l'environnement. Le plan de gestion de la vallée du Layon les accompagne dans ce projet. Eco-pâturage caprin, rendez-vous Nature en Anjou, réouverture et entretien de vergers, entretien des coteaux… sont autant d'actions soutenues par le département.

- Préservation du bocage et valorisation du bois d'œuvre local : l'association Horizon Bocage.

L'association Horizon Bocage, partenaire historique des ENS, se mobilise sur les vallées du Layon et de l'Hyrôme afin de sensibiliser à la préservation du bocage et permettre la valorisation du bois local en bois d'œuvre dans une démarche de gestion raisonnée et durable. En 2022, 30m^3 de peupliers ont été transformés en bois d'œuvre et de charpente sur les bords de l'Hyrôme, échappant ainsi au broyage systématique.

En 2023, 40 m^3 de robinier, de peuplier et de chêne ont été sciés en bordure du Layon en partenariat avec la réserve naturelle du Pont Barré et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour des aménagements et constructions locales.

Sciage et bois- Horizon Bocage

- Education à la préservation de notre environnement : association de la Maison de la Nature du Layon (MNL).

La Maison de la Nature du Layon est nommée à plusieurs reprises dans les plans de gestion. Elle représente un partenaire éducatif incontournable sur notre commune. Proche des écoles, des habitants et informée des politiques environnementales, cette association est accompagnée financièrement par le département et la mairie de Val du Layon. Elle orchestre l'éducation à l'environnement sur notre commune. Journées nature scolaires, club nature, animations petite enfance, sorties nature grand public, troc plantes… sont autant d'actions menées en 2022 et 2023.

Rendez-vous Nature

> *Les ENS de la Vallée du Layon et de l'Hyrôme, reflets de nos territoires, nous conduisent vers une démarche environnementale consciente et active, à la hauteur des enjeux de transition écologique qui nous attendent.*

Vous pouvez participer à cette démarche, n'hésitez pas à nous faire part de vos points de vue, de vos projets ou de vos idées d'actions individuelles ou collectives en faveur de notre environnement.

La Maison de la Nature du Layon (MNL) élargit ses champs d'actions. Blottie dans un écrin de verdure, sur les coteaux de l'Hyrôme et à proximité du bourg de Saint-Lambert-du-Lattay, la MNL se mobilise pour l'éducation à l'environnement sur notre territoire depuis 30 ans (club nature, animations grand public, actions de sensibilisation, festivals…).

Tout d'abord rattachée au syndicat d'Initiative, l'association MNL est créée en 2006 pour évoluer vers une gestion collégiale en 2016 (présidence partagée). Eprouvée par la crise sanitaire, elle retrouve aujourd'hui un nouveau souffle, boostée par les urgences environnementales et soutenue par la politique « Espace Naturel Sensibles de Maine et Loire ».

En juin 2022, la MNL a reçu un avis favorable du département à sa demande de subvention au titre des ENS. Le budget nécessaire à la mise en place de ses actions a été complété par la mairie de Val du Layon et par les fonds propres de l'association. C'est donc à la rentrée de septembre 2022 que les bénévoles, accompagnés de professionnels, ont pu relancer leur programme éducatif.

Les objectifs de l'association restent inchangés :

- sensibiliser à la préservation de la nature,
- reconnecter les habitants à leur environnement local,
- accélérer les prises de conscience écologique,
- faire des rencontres et partager autour de la nature,

Afin de s'inscrire dans une logique de valorisation et de répondre aux objectifs du département de Maine et Loire, l'ensemble des programmes se déroulent sur les ENS vallées de l'Hyrôme et du Layon.

Dotée de nouveaux moyens financiers et techniques, la MNL s'adresse désormais à un plus large public et devient le relais de la cause environnementale sur notre commune.

Les actions de la MNL sur notre commune :

- *Le Club Nature*

Dominique THOMAS, animateur nature professionnel et membre de l'association depuis de nombreuses années, encadre un groupe de jeunes naturalistes de 6 à 12 ans. Il propose des sorties accompagnées de bénévoles de l'association. Cette petite troupe arpente les berges de l'Hyrôme un samedi matin par mois. La programmation évolue au fil des saisons, variant les découvertes et les approches. Au programme, reconnaissance des oiseaux en fin d'hiver, observation de la faune aquatique au printemps, étude des pollinisateurs en début d'été, fabrication de jeux buissonniers…

- *Education à l'environnement auprès des scolaires de Val du Layon.*

Les quatre écoles de Val du Layon sont accompagnées sur les vallées du Layon et de l'Hyrôme pour des matinées d'écologie en lien avec les programmes scolaires. Les élèves travaillent sur la croissance des plantes et la pollinisation, la classification des insectes, les animaux aquatiques et la décomposition des matières organiques. Ils sont guidés par Thibaut CARON, professionnel de l'environnement et coordinateur des actions de la MNL. Ce programme sera poursuivi et renforcé en 2024.

- *Animations créatives pour le secteur de la petite enfance.*

Emilie TERRIEN, botaniste et créatrice de compositions florales sauvages, intervient auprès des maisons d'assistantes maternelles pour des séances de Land'art végétal à destination des tout-petits.

- *Animation nature ludique pour les accueils de loisirs de la commune.*

Les enfants des ALSH de nos communes découvrent la vie des pollinisateurs et des abeilles lors de séances d'initiation à l'apiculture. Les animations se déroulent à proximité des centres d'accueil et au tiers lieu du Clos des Saulaies de St -Aubin-de-Luigné.

- *Réfection et entretien du Jardin des 5 sens de Saint Lambert du Lattay.*

Au bord de l'Hyrôme, le jardin des 5 sens s'est peu à peu fermé sous les assauts de la végétation spontanée. Bénévoles et professionnels, soutenus par les agents communaux, ont débuté son rafraichissement et organisent son entretien.

N’hésitez pas à vous y arrêter lors d’une balade au départ de la Maison de la Nature ou du camping !

- *Troc plantes et boutures du printemps et de l’automne. Evènement gratuit.*

Rendez-vous incontournable des amateurs de jardinage et de bons conseils, le troc plantes et boutures est organisé chaque année par les bénévoles de l’association, venez passer un bon moment de causerie botanique et repartez avec la ou les plantes de votre choix ! Le prochain aura lieu le dimanche 15 octobre2023.

Jardin des 5 sens

Sortie scolaire botanique

Vous l’aurez compris, la Maison de la Nature du Layon est un trait d’union entre les causes environnementales et les habitants de nos villages. Nous avons besoin de vous pour insuffler de nouvelles dynamiques et poursuivre nos engagements. N’hésitez pas à nous rejoindre !

Maison de la nature

Contact :
maison.nat.layon@ecomail.fr
Florence TURCO : 02 41 78 44 38
Sylvie FLORIS : 02 41 78 39 70

LPO ANJOU Agir pour la biodiversité

Nuit de la Chauve-souris
25 août | 20h00 - 22h30

Frh *Finances et Ressources Humaines*

Maire : Sandrine BELLEUT
Membres de la commission : Marina ACHARD, Sylvie BAQUE, Marie-Dominique BERNARD, Yann BOISSEL, Sylvie CADY, Gilles DAVY, Jean-Pierre NOBLET, Céline OGER, Luce PETITEAU, Rémi PEZOT, Jean-Luc KASZYNSKI, Guy DEVANNE

Les budgets 2023

Depuis le 1er janvier 2023, la commune a choisi d'appliquer le référenciel "M57" (obligatoire au 1er janvier 2024). L'instruction budgétaire et comptable "M57" est le cadre juridique qui réglemente la comptabilité des collectivités territoriales françaises. Elle est destinée à remplacer les précédentes instructions (M14 pour les communes). Quelle particularité à retenir ?

La collectivité ne bénéficie plus de la ligne comptable «dépenses imprévues» pour équilibrer ses dépenses/recettes. Cet équilibre doit se faire parfaitement entre toutes les dépenses/recettes.

Vote des taux :

Le conseil municipal a acté une augmentation des taux de 2,5% ce qui suppose environ 26 700 euros de recettes supplémentaires (soit 7,60 euros par habitant). Considérant en effet la hausse sur certains secteurs et notamment sur l'alimentation et les fluides, le budget de fonctionnement est donc en forte hausse. L'objectif étant de maintenir une CAF[1] suffisante et garantir une bonne santé financière de la commune, cela suppose donc de fournir des efforts en dépenses et également en recettes. Et les leviers financiers ne sont pas nombreux. Depuis cette année, il est également précisé que la commune peut à nouveau faire varier le taux de la taxe d'habitation, pour la seule question des logements vacants et résidences secondaires. Il est rappelé que l'effort fiscal a pour conséquence d'influencer la DGF[2] versée aux communes, l'État ayant d'ailleurs fait savoir que les communes qui ne feraient pas cet effort fiscal seraient d'autant plus impactées à l'avenir, par une diminution de ces dotations.

- Taux communal de la taxe foncière : 38,92%
- Taux communal de la taxe foncière non bâti : 35,44%
- Taux communal de la taxe d'habitation (logements vacants et résidences secondaires) : 11,35%

Le taux de CAF pour la commune en 2022 est de 11.51%. Il est considéré comme satisfaisant quand il est compris entre 8 et 15%.

Ressources Humaines : quelle évolution ?

Une analyse fine a été réalisée sur les grandes orientations RH depuis 2017. Elle explique les hausses et les changements :

- 2017 :
  - *le SMIC augmente et les indices sont relevés automatiquement au niveau du SMIC (décision de l'État)*
  - *les grilles indiciaires pour les catégories C et B sont revalorisées (décision de l'État)*
  - *un poste en culture est créé pour 0,29 ETP[3]*
  - *le poste de directeur enfance jeunesse est créé pour 1 ETP*

- 2018 :
  - *le SMIC augmente et les indices sont relevés automatiquement au niveau du SMIC (décision de l'État)*
  - *les grilles indiciaires pour les catégories C et B sont revalorisées (décision de l'État)*
  - *un poste en culture est augmenté pour 0,16 ETP*
  - *les heures enfance augmentent de la valeur d'1 ETP plus des heures complémentaires*
  - *les agents techniques quittent la commune pour la CCLLA*

- 2019 :
  - *le SMIC augmente et les indices sont relevés automatiquement au niveau du SMIC (décision de l'État),*
  - *les grilles indiciaires pour les catégories C et B sont revalorisées (décision de l'État)*
  - *le recensement amène ponctuellement une charge*
  - *un poste de gestionnaire du réseau des bibliothèques est supprimé pour 0,16 ETP*
  - *la commune reprend en régie l'ALSH et le périscolaire de St-Lambert-du-Lattay avec 6 ETP en plus. Les heures enfance augmentent de la valeur de 0,8 ETP plus des heures complémentaires*

- 2020 :
  - *le SMIC augmente et les indices sont relevés automatiquement au niveau du SMIC (décision de l'État)*
  - *les grilles indiciaires pour les catégories C et B sont revalorisées (décision de l'État)*
  - *c'est l'année impactée par le COVID*
  - *les primes de fin d'année sont harmonisées par soucis d'équité entre les agents des deux communes déléguées*

1 CAF : Capacité d'Auto Financement
2 DGF : Direction Générale des Finances
3 ETP : Équivalent Temps Plein

- 2021 :
  - *le SMIC augmente deux fois (+ 3%) et les indices sont revalorisés (décision de l'État)*
  - *le RIFSEEP (nouveau régime obligatoire de prime depuis 2017) est mis en place pour une année incomplète (7 mois).*
  - *création du poste de l'agence postale*
  - *un poste pour la gestion des camping (1 ETP) est créé à la suite de l'arrêt côté St-Lambert-du-Lattay de l'association gestionnaire*
  - *l'ALSH et la jeunesse sont repris en régie côté St-Aubin-de-Luigné avec 0,2 ETP en plus. Dans le même temps, un poste en jeunesse pour Val du Layon est créé à hauteur d'1 ETP*
  - *les heures enfance augmentent de la valeur d'1 ETP plus des heures complémentaires*
  - *de l'archivage est réalisé créant ainsi une charge ponctuelle supplémentaire*

- 2022 :
  - *le SMIC augmente trois fois (+ 5.6%) et les indices sont revalorisés avec + 3,5% (décision de l'État)*
  - *le RIFSEEP compte pour la 1ère fois sur une année complète.*
  - *des temps partiels sont revus amenant 0,2 ETP en plus*
  - *la communication est amenée à 0,5 ETP pour une meilleure efficience*
  - *nous voyons trois départs et arrivées pour le camping, la culture et l'enfance*
  - *s'agissant du SMIC, environ 75% des agents (titulaires et contractuels) sont concernés par ces augmentations annuelles, ce qui représente 70% des charges de personnel*

Depuis 2020, nous stabilisons les charges en RH.

Capacité de désendettement :

La capacité de désendettement correspond à un ratio entre la dette et l'épargne. Elle fait partie des indicateurs témoins de la santé financière d'une collectivité. Celle de Val du Layon est de 1,85 an. Compte-tenu de la très bonne situation, la collectivité va emprunter 1 million d'euros en 2023.

BUDGETS 2023 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

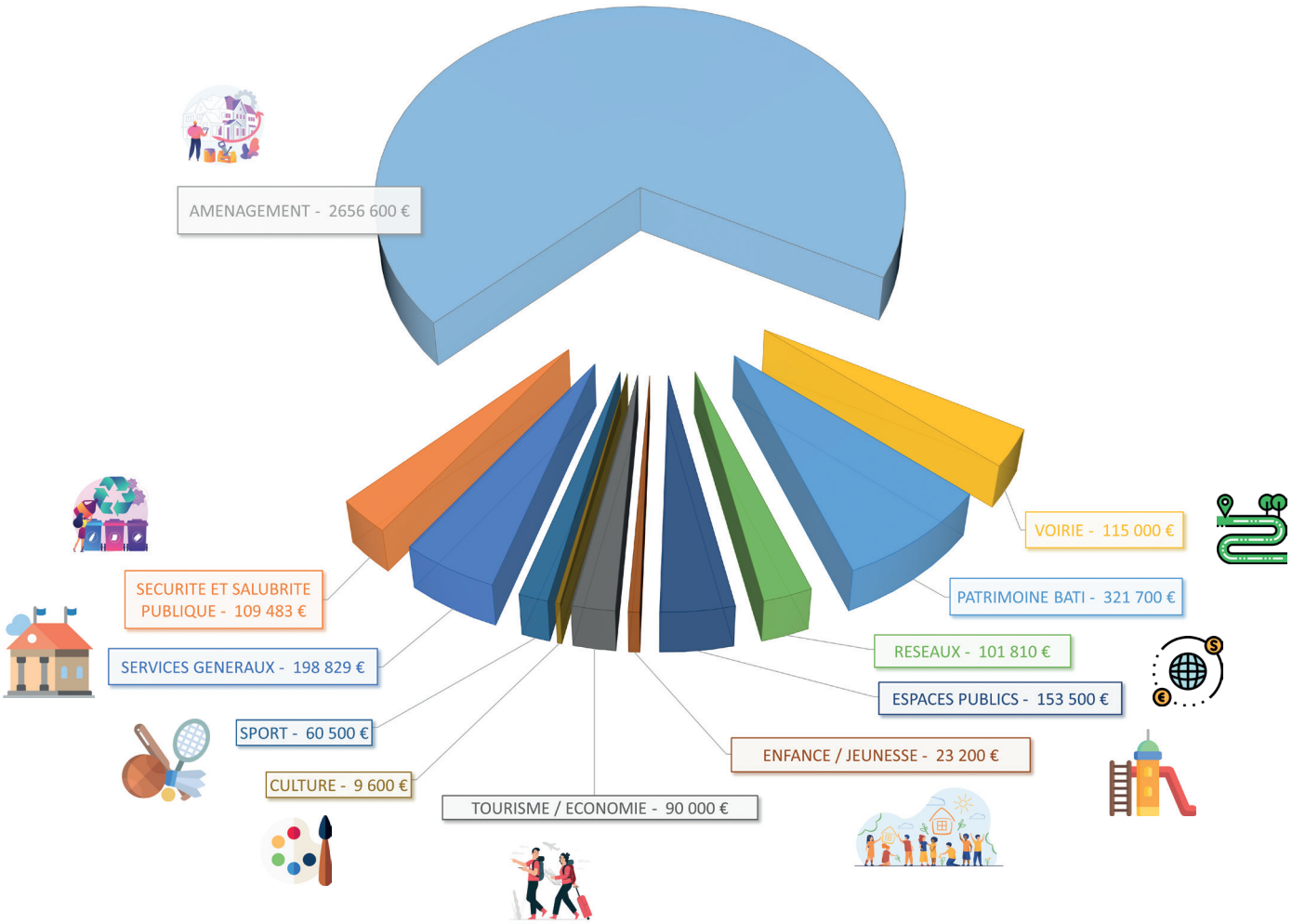

Subventions :

155 492,89 euros ont déjà été versés début 2023 pour les travaux du camping et l'aménagement de la place de l'église de St-Aubin-de-Luigné ainsi que les travaux sur l'église de St-Lambert-du-Lattay (tranche 1 et 2).

117 596 euros de subvention (subvention notifiée) sont demandés pour les travaux de la bibliothèque et l'accessibilité de la mairie de St-Aubin-de-Luigné ainsi que la collecte de dons de la fondation du patrimoine pour l'église de St-Lambert-du-Lattay.

PLAN DE FINANCEMENT DU PÔLE ENFANCE

POSTES DE DÉPENSES		PARTICIPATIONS FINANCIÈRES		
Intitulé	HT	Organismes	HT	%
Acquisition Bâtiment	167 500 €	DETR 2019 (notifiée)	225 000 €	9,48 %
Etude de faisabilité	7 900 €	DSIL 2021 France Relance (notifiée)	60 000 €	2,53 %
Audit énergétique	500 €	Région (notifiée)	54 350 €	2,29 %
Assistance Maitrise d'ouvrage	2 500 €	CAF (notifiée)	300 000 €	12,64 %
Consultation MOE	1 000 €	SIEML (notifiée)	124 000 €	5,22 %
MOE (9%)	140 000 €	ADEME (notifiée)	15 680 €	0,66 %
SPS - CT (0,6+1,1%)	15 000 €	Nouvelle DSIL 2022 (notifiée)	200 000 €	8,43 %
Etude complémentaire - Diagnostic	32 000 €	LEADER (sollicitée)	75 000 €	3,16 %
Annonces Travaux	3 500 €			
Lot 1 - Aménagement extérieur (Terrassement / VRD / Cloture)	75 000 €			
Lot 2 - Déconstruction - Désamiantage	85 000 €			
Travaux intérieurs	1 702 000 €			
Dommage Ouvrage	15 000 €			
Aménagement extérieur EV	25 000 €			
Réseaux	12 000 €	Emprunt CAF - notifié	250 000 €	10,53 %
Aléas en phase travaux (5%)	89 350 €	Autofinancement	1 069 220 €	45,05 %
Total HT	2 373 250 €	Total HT	2 373 250 €	100 %

Évolution de l'épargne et de la CAF

En synthèse, depuis 2020, les dépenses de fonctionnement augmentent mais les recettes évoluent également proportionnellement. Le capital restant dû des emprunts baisse (voir capacité de désendettement). Après avoir légèrement baissé en 2021, la CAF remonte grâce à l'effort d'économie réalisée en renégociant tous nos contrats (assurance, énergies, ...) et en réalisant des groupements d'achats. Le fond de roulement de la collectivité sert depuis de nombreuses années à absorber les augmentations des dépenses et couvrir les dépenses d'investissement.
A ce jour, il est nécessaire de stabiliser ce FDR[1] et réaliser un emprunt pour l'ensemble des besoins en investissement.

Il faut retenir 4 postes majeurs engendrant des évolutions sur le BP 2023 :

- Alimentation (+ 10%) et Énergies (+ 60%) soit 70 000 € en tout.
- Budget camping intégré au budget général : + 38 000 €.
- Cession des bâtiments inutiles et coûteux (416 000 €) en entretien et réparation, ce qui amène également + 18 000 € de frais.
- Continuité de remise en état du patrimoine conservé qui reste notre priorité et compte pour 40 000 € au budget.

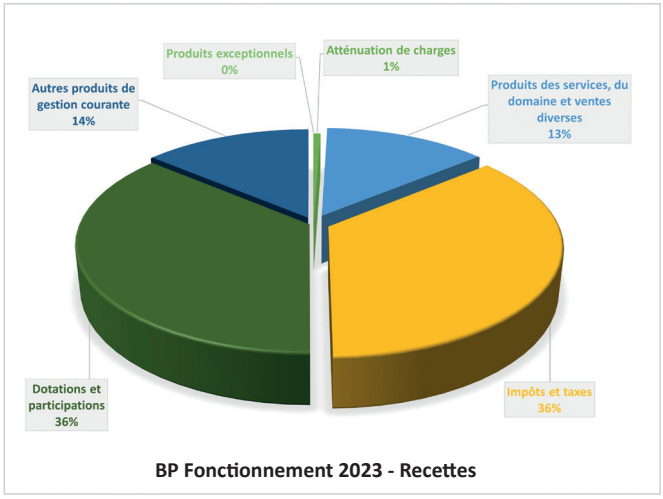

BP Fonctionnement 2023 - Recettes

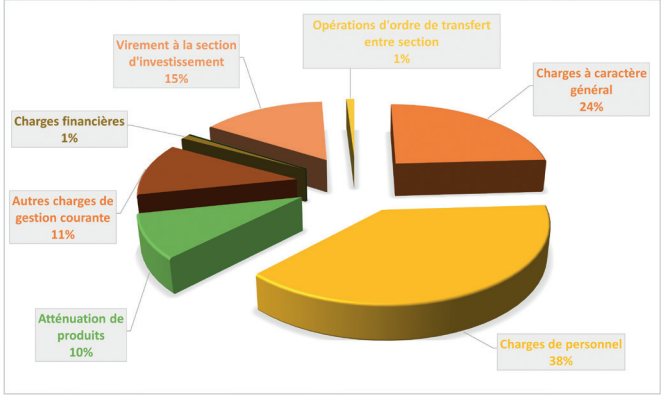

BP Fonctionnement 2023 - Dépenses

Le budget 2023 :

En fonctionnement, des dépenses/recettes votées pour 3 253 490 euros avec un excédent reporté de l'année 2022 de 555 774,98 euros.

En investissement, des dépenses/recettes votées pour 4 217 116,28 euros avec un excédent reporté de 2022 de 338 370,30 euros.

1 FDR : Fond De Roulement

Cisv Culture Information Sport & Vie locale

Adjoints : Sylvie CADY (Maire déléguée de St-Aubin-de-Luigné) - Jean-Pierre NOBLET
Membres de la commission : Fabienne AUDIAU, Yann BOISSEL, Jean-Jacques DERVIEUX, Franck LANNUZEL, Jean-Raymond MENARD, Frédéric PATARIN, Sophie ROUSSEAU

Développer la participation citoyenne à Val du Layon : point d'étape !

Animer une vie démocratique dynamique, développer des temps de débats et permettre à chacun et chacune de s'engager sur la commune, c'est notre ambition d'élus et nous espérons que c'est également la vôtre, habitants-citoyens de Val du Layon.

Cependant, « plus facile à dire qu'à faire » !

Tout d'abord, nous avions besoin d'écrire collectivement notre intention en matière de participation citoyenne.

Ensuite, il nous fallait discuter avec les agents municipaux, pour identifier les modalités concrètes de cette participation : comment collecter les besoins des habitants et y répondre au mieux, comment mieux diffuser l'information entre les services et auprès des élus, comment faire évoluer nos pratiques afin de tenir compte de temps dédiés à la concertation des habitants, comment mobiliser les habitants et vraiment tenir compte des idées exprimées dans l'élaboration des projets…

Enfin, il nous fallait découvrir les méthodes d'animation de réunions publiques, durant lesquelles, vous, citoyens, aurez la parole.

Ces quatre derniers mois, un groupe de 24 personnes (élus et agents) a été accompagné par deux facilitateurs.

> ***« Ce fut des moments très constructifs, sur le plan opérationnel comme sur le plan humain.***

Et pour certains d'entre-nous, ces ateliers ont été une réelle découverte de méthodes fondées sur l'animation de l'intelligence collective.

Ce travail porte déjà ses fruits au sein des commissions municipales et dans le fonctionnement quotidien de la mairie. Et nous avons hâte de mettre en œuvre le projet qui a émergé de ces quelques rencontres, avec vous, citoyens layonvalois.

Quatre principes dans la relation aux citoyens :

- L'écoute des citoyens, de leurs besoins et de leurs envies
- La transparence sur le fonctionnement de la collectivité et les décisions prises
- La pédagogie et l'accessibilité du "discours", dans une démarche inclusive
- Le partage et l'appropriation par les habitants de la gestion de leur commune et de son développement durable.

Trois objectifs de communication :

- Informer les citoyens, le plus largement possible afin d'être transparents et de rendre des comptes
- Dialoguer avec les citoyens, dans une posture d'écoute et de partage
- Mobiliser et impliquer les citoyens dans les démarches proposées par la municipalité.

Notre première action participative portera sur la question des mobilités et des modes de déplacements à Val-du-Layon : dans les bourgs, entre les bourgs, entre les hameaux et les bourgs.

Nous allons donc organiser un temps fort pour la commune sous la forme d'ateliers participatifs qui aura lieu à l'automne. Nous vous réinformerons plus en détail ultérieurement sur la forme de la démarche, sur les dates et les lieux des temps participatifs.

Cisv Culture Information Sport & Vie locale

Adjoints : Sylvie CADY (Maire déléguée de St-Aubin-de-Luigné) - Jean-Pierre NOBLET
Membres de la commission : Fabienne AUDIAU, Yann BOISSEL, Jean-Jacques DERVIEUX, Franck LANNUZEL, Jean-Raymond MENARD, Frédéric PATARIN, Sophie ROUSSEAU

Les événements culturels depuis le début 2023

Le concert de l'Épiphanie à St Lambert

L'ensemble vocal, « les Chœurs de Saint Maur », rassemblant 50 choristes et 15 musiciens, ont donné des œuvres de Rutter, de Mozart, de Haendel, de Vivaldi, et d'autres, devant 300 personnes attentives et enthousiastes. Nous renouvellerons l'expérience du concert de début d'année en 2024.

Le printemps des Poètes du 16 au 19 mars

Alain LAURENCEAU de la compagnie « Chauffe-Brûle » est intervenu dans les classes de CM1 et CM2 de trois écoles (60 élèves) pour animer des ateliers d'écritures poétiques, avec des retours très positifs des enfants. La semaine s'est terminée par un spectacle poétique le samedi à 17h, spectacle qui a mobilisé six enfants volontaires, et s'est terminé par une lecture-spectacle d'Alain LAURENCEAU intitulée « poésies en 4 actes ». En préparation de Layon en Poésie, celui-ci a proposé à des volontaires la mise en place d'un lever de rideau à partir des œuvres de Molière. Le dimanche matin, sept enfants et adultes se sont présentés pour préparer ce lever de rideau du spectacle sur Molière du 10 septembre.

La matinée écocitoyenne du 15 avril

Le samedi 15 avril, au matin, 25 habitants de St-Lambert-du-Lattay et 30 habitants de St-Aubin-de-Luigné se sont retrouvés pour nettoyer la commune : 100 kgs de déchets ont été collectés en deux heures sur les deux communes déléguées. Cette matinée s'est terminée par un apéro dinatoire à base de terrines offertes par les chasseurs des deux communes.

A venir

- ***Le Salon Estival de Peinture*** à St-Aubin-de-Luigné du 22 juillet au 6 août. Artistes invitées : Réjane VÉRON et Yolande GRANDCOLAS
- ***Layon en Poésie édition 3***, le dimanche 10 septembre à 15h à St-Aubin-de-Luigné avec « Trois Mariages et un enlèvement, ou Molière et les unions forcées ».

En 2022, on fêtait les 400 ans de Molière, mais Molière n'a pas d'âge, son théâtre est éternel. Il vogue sur les tréteaux à travers les ans. La compagnie Chauffe-Brûle et la compagnie Sol en Scène se proposent de jouer trois pièces en un acte de Molière : La jalousie du Barbouillé - Le mariage forcé - le Sicilien ou l'amour peintre.

Le spectacle gratuit se déroulera en extérieur dans la cour de la mairie de St-Aubin-de-Luigné, sera initié par un lever de rideau animé par des habitants de la commune, et se clôturera par un bord de scène au coin du bar.

Les bibliothèques

Alix OGER, bibliothécaire à St-Lambert-du-Lattay a annoncé son départ pour d'autres aventures. Nous la remercions pour son engagement fort au service de la lecture publique. Ludivine GÂCHET-GALLARD, bibliothécaire de Terranjou, nous rejoint. En attendant son arrivée, ce sont les bénévoles compétents et formés qui assureront l'intérim.

Nous les remercions très chaleureusement, les horaires d'ouverture au public seront maintenus dans la mesure du possible. Il est à noter qu'environ 20 heures de bénévolat (permanence, achats, couvertures, formation …) par semaine enrichissent les 45 heures de travail de nos deux bibliothécaires professionnelles.

SAINT-AUBIN-DE-LUIGNÉ

Réjane VERON
Yolande GRANDCOLAS

22ème Salon de **PEINTURE**

DU 22 JUILLET AU 6 AOÛT 2023

SALLE JEAN DE PONTOISE
DU JEUDI AU DIMANCHE, 15H-19H - entrée gratuite -

Réalisation Mairie Val du Layon 2023 - Impression SETIG

Villages de charme

UNESCO
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2000

Val du Layon

Village en Poésie

Bibliothèque & Médiathèque

Petit rappel pour les amateurs de BD :

Il ne vous reste plus que deux semaines pour finir de lire les sélections et voter pour vos BD préférées :

- Du prix “BULL’ en Loire Layon Aubance” chez les adultes,
- Du prix “petites bull’ en Loire Layon Aubance” chez les 9-12 ans,

Le + des petites bull’ : si tu réponds sans faute au questionnaire joint au bulletin de vote, une surprise t’attendra fin juin ! Bulletins et questionnaires sont disponibles dans les bibliothèques participantes, celles de Val du Layon incluses.

Des livres et... vous

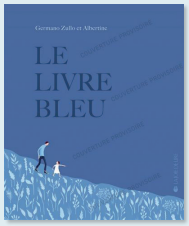

Les nouveautés arrivent dans les bibliothèques...

De nouveaux livres sélectionnés par les bibliothécaires et les bénévoles, en matière de jeux, romans, bandes dessinées, mangas et albums, vous attendent. Venez vite les découvrir !

Venez mener l’enquête et élucider le mystère du jour, grâce aux différents éléments du dossier à votre disposition, par la résolution d’énigmes, casse-têtes, etc.

Murder party à la bibliothèque - 14 octobre 2023

Les bibliothèques de Val du Layon, le Rézokili et Sharewood Anim’ vous invitent à participer en octobre à deux murder parties :

- A Saint-Aubin-de-Luigné de 14h30 à 16h30,
- A Saint-Lambert-du-Lattay de 19h30 à 21h30,

A partir de 8 ans (accompagné d’un adulte)
Entrée gratuite. Inscription obligatoire dans les bibliothèques *(coordonnées en dernière page)*

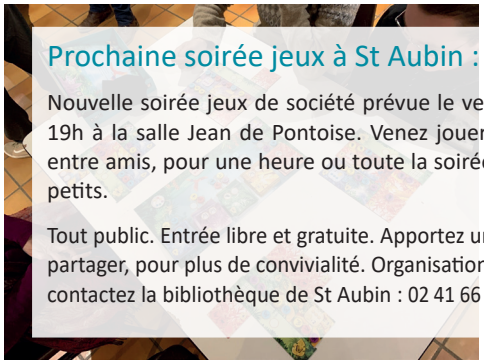

Prochaine soirée jeux à St Aubin : 20 octobre

Nouvelle soirée jeux de société prévue le vendredi 20 octobre à 19h à la salle Jean de Pontoise. Venez jouer seul, en famille ou entre amis, pour une heure ou toute la soirée. Coin jeux pour les petits.

Tout public. Entrée libre et gratuite. Apportez un plat salé ou sucré à partager, pour plus de convivialité. Organisation et renseignements, contactez la bibliothèque de St Aubin : 02 41 66 31 94.

Appel à bénévoles

Vous souhaitez consacrer un peu de votre temps libre pour aider bénévolement au fonctionnement des bibliothèques de Val du Layon, tout en passant de bons moments avec les équipes, n’hésitez pas à contacter les bibliothécaires pour en savoir plus.

Un large choix d’activités possibles : tenir les permanences, participer aux lectures pour les classes, à l’organisation des animations, aux achats et à l’équipement des livres, etc.

Horaires d'ouverture des bibliothèques en dernière page du Val Infos

Layon en *poésie*

Le théâtre poétique ambulant présente :

TROIS MARIAGES ET UN ENLÈVEMENT
OU MOLIÈRE ET LES UNIONS FORCÉES

Avec

Antoine **CAFARO**
Roxane **PARADINAS**
Franck **CHEVALLAY**
Claire **CAFARO**
Alain **LAURENCEAU**

Mise en scène
Claire CAFARO - Franck CHEVALLAY - Alain LAURENCEAU
Musique Roxane PARADINAS
Décor Norma BRACHO
Costumes Dea BERTINI
Compagnies Chauffe-Brûle et Sol En Scène

St Aubin de Luigné

Val du Layon

à partir de 15h dans la cour de la mairie
2 rue Jean de Pontoise

Dimanche 10 SEPTEMBRE 2023

ENTRÉE GRATUITE

Crédits photos : Cie Chauffe-brûle - Réalisation Mairie Val du Layon2023 - Impression SETIG

www.valdulayon.fr

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2000

Det *Développement Économique et Touristique*

Adjointe : Luce PETITEAU
Membres de la commission : Fabienne AUDIAU, Sylvie BAQUE, Kôichi COURANT, Guy DEVANNE, Jean-Luc KASZYNSKI, Marie MARRIE, Jean-Raymond MENARD, Jean-Pierre NOBLET, Fabienne PASQUIER, Sophie ROUSSEAU

Un développement touristique qui se construit

Dans notre dernière publication, nous vous avions présenté Sandra THOMAS, notre nouvelle gestionnaire des campings recrutée en 2022. Une des premières missions que lui a confiée la commune était, entre autres, de s'assurer que les touristes de passage aient envie de prolonger leurs séjours au sein de notre commune, voire d'y revenir. Mais surtout que ces derniers valorisent nos atouts touristiques notamment au travers du «bouche à oreilles» .

Dans ce cadre, elle a pris contact avec un bon nombre d'organismes ou d'acteurs potentiels pouvant nous aider dans notre démarche :

- l'office du tourisme Anjou Vignoble et Villages afin de proposer des activités attendues sur notre secteur, telles que les randonnées pédestres ou les circuits VTT ;
- l'office du tourisme d'Angers pour préparer l'accueil des cyclistes de la Loire à vélo ;
- les médiateurs du Musée de la vigne et du vin afin d'organiser des visites, libres ou guidées ;
- les bibliothécaires de la commune pour mettre à disposition du camping des livres et des jeux ;
- les viticulteurs pour des animations et des accueils en caves.

Nos actions seront accompagnées d'un programme d'investissement à la hauteur de nos ambitions touristiques. Nous souhaitons, d'une part, mettre nos installations aux normes notamment PMR (personne à mobilité réduite) et améliorer les conditions de travail de notre collaborateur. D'autre part, il nous faut rendre meilleures les prestations proposées à notre clientèle. Ainsi les sanitaires seront rénovés, les chalets seront rafraîchis, un local vélo sera installé dans l'enceinte du camping et un service de laverie sera proposé sur place.

Bien entendu, ces investissements nécessiteront de revoir les plans de maintenance et d'entretien de nos installations.

Le développement touristique se perçoit aussi au travers d'initiatives extra-communales.

- Le 18 juin : « Nature is Bike », festival européen du Gravel, a prévu plusieurs parcours sur notre commune notamment à proximité du moulin Guérin.

Le parcours devrait emprunter la rue des coteaux, les Barres, et la Genaiserie jusqu'à la D54 (route Beaulieu-Corniche angevine). Il faut noter que si certains tronçons seront fermés pour quelques spéciales chronométrées, en d'autres endroits la circulation sera possible et les cyclistes seront tenus de respecter le code de la route.
Pour plus d'infos, consulter :
natureisbike.com/edition/2023

- Le 25 juin aura lieu la fête du Vélo 2023, le lien ci-contre vous permettra de mieux appréhender le parcours :
  www.maine-et-loire.fr/fete-du-velo
- Lancement du « fil artistique » initié par la communauté de communes Loire Layon Aubance.

Les principes retenus consistent à installer des œuvres monumentales pérennes ou temporaires dans certains espaces naturels des 19 communes qui composent la CCLLA et ce, de façon échelonnée, de 2023 à 2026. Il s'agit d'offrir une nouvelle approche de la diversité paysagère de notre communauté de communes en captant les flux de la Loire à vélo vers la boucle Anjou vignoble et village. Les objectifs touristiques sont de valoriser le territoire par une attractivité d'ampleur nationale et internationale et s'inscrire dans la démarche artistique régionale afin d'augmenter la durée des séjours touristiques dans nos communes. À St-Aubin-de-Luigné, le bord du Layon accueillera une oeuvre monumentale en 2024.

Nouvelles activités

David PAPIN : thérapeute holistique, maître enseignant Reiki et Lahochi, magnétisme et fabrication de bijoux en lithothérapie pour votre bien-être. Communication animale.

Je vous propose des soins énergétiques en présentiel et en distanciel, sur adultes, enfants, animaux.

Le soin énergétique est une thérapie qui aide à maintenir la santé de l'être dans toutes ses dimensions (mentale, physique, affective, spirituelle). C'est donc une excellente alternative pour purifier son corps et son esprit et se libérer des émotions négatives (la gestion des émotions, du stress, des phobies, le manque de confiance ou d'estime de soi ; améliorent la vitalité, soulagent la douleur et les inflammations, renforcent le système immunitaire ...). Lithothérapie, c'est le soin par le biais des pierres.

Cours de piano et de violon

Dominique MOTTAZ, cours de piano
0668695274
Geneviève MOTTAZ, cours de violon
0677443522

www.dominiquemottaz.com

La Gourdinière
Saint Aubin de Luigné
49190 Val du Layon
(Corniche angevine) entre Rochefort et Chalonnes.

Vous rencontrez des problèmes avec votre chien ou votre chat : malpropreté, destruction, peur, agressivité, griffures, morsures, tirage en laisse..., vous souhaitez des conseils pour l'adoption d'un chat ou un chien ou pour l'éducation de votre chien,

Confidences Humanimales vous accompagne.

Déplacement à domicile

Situé au Grand Beauvais à Saint Aubin de Luigné, le gîte 13 vents vous accueille : groupe, famille, jusqu'à 8 personnes (4 chambres, 4 salles d'eau).

Nous organisons également des stages de bien-être sur 2-3 jours ou 1 semaine.

Yoga et randonnées, cuisine vivante et randonnées, respiration et randonnées...

www.13vents.com

Les commissions

Asej *Affaires Sociales Enfance Jeunesse*

Adjoints : Céline OGER - Rémi PEZOT
Membres de la commission : Marie-Dominique BERNARD, Franck LANNUZEL, Fabienne PASQUIER, Luce PETITEAU, Yann THIBAUDEAU

Retour sur les vacances de printemps

Pendant les vacances d'avril, nos accueils de loisirs ont été piratés ! De grands décors ont vu le jour avec l'aide de nos animateurs : bateau, l'île et son trésor bien sûr et tous en costume pour accueillir les enfants.

Tout au long de la semaine, des activités en lien avec le thème ont été proposées aux enfants : l'atelier "cocktail" avec fabrication de jus de fruits, de grands jeux en intérieur et au parc.

Comme d'habitude, les sorties étaient complètes ! Certains ont pris de la hauteur à l'accrobranches d'Ecouflant et d'autres ont rencontré nos amis à quatre pattes.

OUVERTURE DES ACCUEILS DE LOISIRS - VAL DU LAYON - ÉTÉ 2023		
Accueil de loisirs	St Aubin de Luigné	St Lambert du Lattay
	Ile aux enfants - Place de la gare	Coup de pouce - 17 rue Pasteur
Du 10 au 28 juillet	ouvert	ouvert
Du 31 juillet au 4 août	FERMÉ : accueil à St Lambert	ouvert
Du 7 au 11 août	ouvert	FERMÉ : accueil à St Aubin
Du 14 au 18 août	les deux structures sont fermées	
Du 21 au 25 août	FERMÉ : accueil à St Lambert	ouvert
Lundi 28 août	les deux structures sont fermées (réunion de pré-rentrée du personnel)	
Du 29 août au 1er septembre	ouvert	ouvert

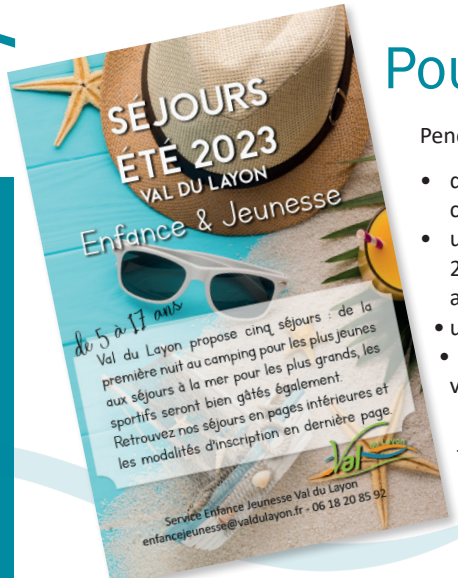

Pour cet été, grand retour des séjours !

Pendant le mois de juillet, les séjours se succéderont :

- deux séjours adaptés aux plus jeunes (pour les enfants nés en 2017 et 2018) avec une nuit au camping !
- un séjour "passerelle" sera proposé aux grands d'élémentaire (à partir des enfants nés en 2013) et aux plus jeunes du collège : baignades, activités nautiques et veillées au programme.
- un séjour pour les 7-9 ans (enfants nés en 2016 et 2014)
- un séjour "sport" où tous se retrouveront autour d'activités et de veillées.

Justine, directrice des séjours et nos animateurs, Romane, Nathan et Louise, travaillent depuis quelques semaines ardemment à leur offrir des séjours et des activités de qualité.

Projet Futuroscope

Lors des vacances de printemps, les jeunes ont pu concrétiser leur premier projet de l'année : se rendre au Futuroscope. Après avoir participé à des actions d'autofinancement et mené leur projet de A à Z, ils ont pu en profiter le 20 avril. Encore une belle initiative accompagnée d'une super motivation pour les ados de la commune.

Après-midi écocitoyenne

Le 18 avril, les jeunes se sont investis pour donner suite à la matinée écocitoyenne du 15 avril précédent organisée sur la commune. Munis de tout le matériel nécessaire, ils ont fait preuve de motivation pour obtenir une belle "récolte" de déchets sur la commune de St-Lambert-du-Lattay.

Et pour cet été ?

Projet séjour : le deuxième projet des jeunes est un séjour en bord de mer. Après autofinancements, réunions et nombreuses discussions, départ pour Longeville sur mer, pour une semaine ! Au programme, une journée à O'Gliss Park, une activité paddle sur la mer, un restaurant et de nombreuses activités quotidiennes de folie ! 11 jeunes ont participé, il reste donc 4 places pour les copains !

Nouveauté : la passerelle !

Cette année, le service enfance-jeunesse propose une nouveauté : la passerelle. L'idée ? Faire le lien entre les grands enfants et les jeunes ados. Proposée aux CM2-6e et 5e, son objectif est de permettre à tous de se retrouver dans des activités communes. Il s'agit une fois de plus de créer du lien entre les jeunes de la commune qui se sont déjà côtoyés dans nos écoles et de faire encore plus de rencontres.

Asej *Affaires Sociales Enfance Jeunesse*

Adjoints : Céline OGER - Rémi PEZOT
Membres de la commission : Marie-Dominique BERNARD, Franck LANNUZEL, Fabienne PASQUIER, Luce PETITEAU, Yann THIBAUDEAU

Repas des aînés

Le dimanche 5 février dernier, le CCAS a organisé un repas des ainés en collaboration avec nos commerces de Val du Layon.

Toutes les personnes de plus de 75 ans étaient invitées dans la salle de l'Amicale Laïque à St Aubin. 117 personnes ont répondu à l'invitation, 112 sont venues partager le repas et 5 personnes ont été livrées à domicile. Reconnaissables avec leur chapeau rose, les bénévoles du CCAS, motivés et dynamiques ont assuré le service tout au long du repas et les invités se sont succédé pour chanter seul ou en groupe. L'après-midi s'est prolongé par des jeux de cartes et dans la bonne humeur. Le rendez-vous est pris pour l'an prochain : le **dimanche 11 février 2024** à la salle Marylise de St Lambert du Lattay.

Ateliers numériques

Dans la continuité des ateliers numériques proposés en 2022, des bénévoles formés par Anjou Numérique proposeront des ateliers d'entraide numérique à partir du 15 juin (date à confirmer).

Les personnes intéressées peuvent venir avec leur matériel ou s'en faire prêter sur place.

Fréquence : 1 jeudi par quinzaine de 14h30 à 16h30 et un vendredi par quinzaine de 9h30 à 11h30.

Lieu : St-Aubin-de-Luigné, lieu à définir.

Capacité : 6 personnes maximum par atelier.
Renseignements en mairie.

Nous remercions les trois bénévoles de Val du Layon qui s'engagent pour ces "coups de pouce numériques" :

Lydie DENÉCHEAU – François DAVY – Régis FRANÇAIS.

J'Nova : service d'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans

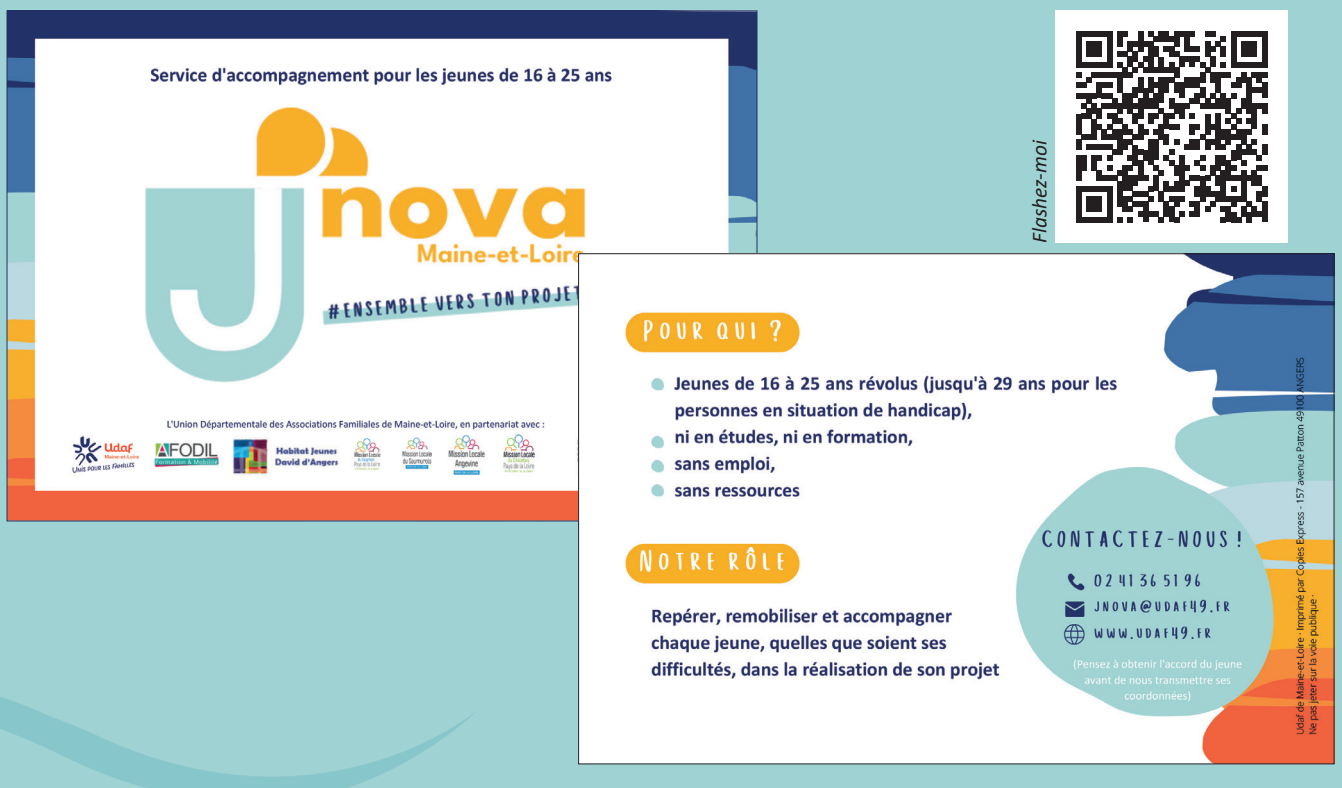

Des naissances, un arbre

Le dimanche 16 avril, 44 enfants de Val du Layon (13 de St-Aubin-de-Luigné et 31 de St-Lambert-du-Lattay) ont parrainé deux arbres.

Le soleil étant présent, la matinée s'est terminée par le verre de l'amitié très convivial et joyeux dans la cour de la mairie de St-Aubin-de-Luigné.

Les enfants ont reçu un diplôme de parrainage ainsi qu'un livre « Pablo » à retirer dans nos bibliothèques.

Les familles présentes sont reparties avec ce livre puisque la bibliothèque de St-Aubin-de-Luigné est ouverte le dimanche matin.

Des piégeurs sur votre commune !

Deux piégeurs agréés sont présents sur le territoire. Patrick GOUZIL et Dominique ORIOT interviennent gratuitement sur St-Aubin-de-Luigné pour piéger fouines, ragondins et renards, sur votre propriété.

Contacts :
Patrick GOUZIL : 06 83 62 28 78
Dominique ORIOT : 06 15 72 10 64

Côté St-Lambert-du-Lattay, le syndicat des piégeurs est en réorganisation. Nous vous communiquerons le nom des piégeurs ultérieurement via intramuros.

Le service technique communautaire recherche sur la période de juin à septembre pour l'entretien des espaces verts et proximité :

- Jeunes 18 ans minimum avec permis « job d'été »
- Retraités cherchant un complément de revenu

Candidature à transmettre à l'attention de Christophe LEGLAND et à déposer en mairie ou par mail *mairie@valdulayon.fr*

de gauche à droite : Dominique ORIOT et Patrick GOUZIL

Stationnement sur les trottoirs

Vous nous l'avez signalé en mairie et nous l'avons également constaté, vous êtes de plus en plus nombreux à stationner vos véhicules sur les trottoirs. En matière de sécurité routière, certaines règlementations sont apparues en 2015, afin de permettre aux usagés de la route les plus fragiles, tel que les piétons et les cyclistes, d'être mieux protégés.

La règle indique qu'il est interdit de stationner sur le trottoir en voiture. Le contrevenant s'expose au stationnement gênant ou très gênant. Contrevenir à ces règles peut être sanctionné par une amende de quatrième classe, soit 135 € (décret 2015-808 du 2 juillet 2015).

Vous avez donc pour obligation de rentrer votre véhicule sur votre domaine privé lorsque vous disposez d'un espace suffisant ou d'utiliser les parkings publics à proximité de votre domicile.

Le civisme de tous permettra de rendre les trottoirs plus sûrs !

Les abus pourront faire l'objet de contraventions.

Touche pas à mon école !

Voilà un slogan qui, selon moi, collerait parfaitement au groupe qui s'est mobilisé contre la fermeture de la 4ème classe dans l'école communale René Guy Cadou de Saint-Aubin-de-Luigné.

La démographie est en baisse. Ce qui doit se traduire par une réduction des postes d'enseignants et donc par des fermetures de classes. C'est l'implacable logique comptable à laquelle semble obéir les hautes instances de l'Education Nationale, relayée par les directions académiques.

La dimension humaine a-t-elle sa place dans ce no man's land économico-financier ? Ce collectif des parents d'élèves entend bien le rappeler haut et fort.

Soutenus par les enseignants, Sandrine BELLEUT notre maire, Sylvie CADY maire-déléguée, moi-même en ma qualité de DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale), nous nous sommes lancés dans la bataille. Rencontre de parents et élus avec l'inspecteur de l'éducation nationale M. BARBARIT, échange entre le DASEN (directeur d'académie) et Mme BELLEUT, audience au cabinet de l'éducation nationale le 9 mars, intervention auprès d'Emmanuel CAPUS, sénateur, et de Stella DUPONT, députée.

Qu'a-t-il été débattu ?

« Pas plus de 24 élèves par classe en Grande section, CP et CE1 », ont édicté les ministres. A St-Aubin-de-Luigné, les 77 enfants prévus pour la rentrée correspondent à une moyenne de 19,25 enfants par classe si elles sont maintenues au nombre de 4, contre 25,66 si elles sont au nombre de 3. Compte tenu des différents âges des enfants, pour satisfaire la règle des 24, il faudrait retricoter des classes avec plusieurs niveaux aussi hétéroclites qu'ingérables et engendrant une détérioration de la qualité de l'enseignement.

Le collectif a détaillé l'argumentation suivante : malgré un indice de position sociale (IPS) de 120, qualifié par M. BARBARIT, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, comme un des paramètres permettant le calcul des seuils et plafond dans les classes, beaucoup d'élèves de l'école René Guy Cadou ont des difficultés. Un quart des élèves de l'école ont des suivis thérapeutiques (orthophoniste, psychomotricien). Des assistantes familiales sont aussi présentes sur le territoire, et accueillent des enfants qui doivent pouvoir bénéficier d'une prise en charge particulière au sein de l'école : individuelle, bienveillante et sécure, nécessitant de fait une disponibilité accrue de l'équipe pédagogique. La volonté nationale dans ses directives, tend à valoriser l'école inclusive des enfants en difficulté, présence d'AESH (Aide aux Élèves en Situation de Handicap). L'école accueille aussi des enfants à besoins spécifiques, à hauts potentiels, avec préconisation de sauts de classe.

La différenciation pédagogique prônée par l'Education Nationale, notamment en lien avec une hétérogénéité des élèves dans les classes, ne peut être mise en œuvre que dans des conditions optimales. La difficulté de cette méthode est accrue en cas de classe multiniveaux.

Que dire aussi de l'espace vital ? Dans le cas d'une classe de 27 élèves (et ce serait le cas), compte tenu de la surface au sol (56/57 m^2), il représenterait 2,09 m^2 par élève...

En marge de ces réflexions, les parents d'élèves se sont permis de rappeler le non respect de certaines procédures. En effet, M. l'inspecteur a omis de consulter officiellement le maire de tout risque de fermeture de classe. Le seul échange téléphonique, fin 2022, n'a pas permis d'identifier par notre maire ce risque de fermeture à St-Aubin, mais seulement à St-Lambert où la fermeture d'une classe doit se faire dans le respect des normes. Ni Mme BELLEUT, ni Mme CADY n'ont par ailleurs été consultées.

> ***St-Aubin est une commune rurale qui veut vivre.***

Gauvain SERS pourrait chanter, qu'hélas, elle est trop loin de Paris, qu'y a même pas une banque qui brille dans sa rue principale, qu'y a juste un petit commerce qu'est là parce que la mairie s'est défoncée pour ça.

Si, en plus, l'école communale perd une classe… parce que dans les hautes sphères, les élèves sont avant tout des chiffres...

A écouter notre président, les ambitions de l'État ne se résument pas qu'à ça…Nous sommes là pour le lui rappeler.

Chers parents d'élèves de l'école publique de St-Aubin, vous défendez haut et fort les valeurs républicaines et, à ce titre, nous vous devons le plus grand respect.

Gaby BUREAU
DDEN (école publique de St-Aubin, de St-Lambert et de Chanzeaux)

Dispositif "Participation citoyenne" en lien avec la brigade de gendarmerie

Il y a presque un an, le commandant de la brigade de gendarmerie de Brissac nous présentait en conseil municipal le dispositif « participation citoyenne ». Une réunion publique avait eu lieu par la suite le vendredi 2 décembre 2022 pour vous présenter le principe et l'intérêt de ce dispositif. Quatre habitants ont exprimé leur intérêt. Après différents échanges, leur choix s'est confirmé.

Le protocole sera signé officiellement avec Monsieur le préfet du Maine et Loire et le commandant du groupement de gendarmerie départementale de Maine et Loire dès le début de l'été prochain. La collectivité a également investi dans des panneaux de signalisation positionnés en entrées principales de nos bourgs pour informer que la commune de Val du Layon s'est engagée dans cette démarche. La pose sera réalisée dans l'année.

Associant les habitants à la protection de leur environnement, le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la police-gendarmerie nationale, et de mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien, par une approche partenariale des relations entre la population et les forces de sécurité de l'État. Il vise à :

- développer auprès des habitants de la commune une culture de la sécurité ;
- renforcer le contact entre la gendarmerie nationale et les habitants ;
- développer des actions de prévention de la délinquance au niveau local.

> ***« Les citoyens référents sont animés d'un esprit civique et agissent de manière bénévole.***

Les citoyens référents reçoivent une information spécifique par le responsable local des forces de sécurité de l'État portant sur son champ de compétence, les éléments nécessaires à l'information des forces de sécurité de l'État, les actes élémentaires de prévention et les réflexes à développer lorsqu'ils seront témoins d'une situation anormale.

Les citoyens référents diffusent des conseils préventifs auprès de la population. Ils peuvent être associés à la promotion de dispositifs particuliers de prévention de la délinquance tels que "l'opération tranquillité vacances", mis en œuvre par la gendarmerie nationale et/ou la police municipale.

Le dispositif de participation citoyenne ne se substitue pas à l'action de la gendarmerie nationale. Dans ce cadre, les citoyens référents, comme la population, ne doivent pas utiliser les modes d'actions des forces de sécurité de l'État ni exercer des prérogatives dévolues à celles-ci.

Les habitants de la commune peuvent donc signaler aux citoyens référents les faits qui ont appelé leur attention et qu'ils considèrent comme devant être portés à la connaissance de la gendarmerie nationale, afin de préserver la sécurité des personnes et des biens.

Les citoyens référents relaient sans délai ces informations au gendarme référent. Un rappel sur l'appel d'urgence au « 17 » leur est dispensé.

Nous sommes heureux de vous présenter nos citoyens référents pour Val du Layon réunis le 4 avril 2023 pour une visite du centre opérationnel de la gendarmerie d'Angers avec le commandant de la brigade de gendarmerie de Brissac, le capitaine BARRACHINA et Sylvie CADY, maire déléguée de St-Aubin-de-Luigné :

Pour la commune de St-Lambert-du-Lattay :

- Jean-Pierre GARANDEL (1er à gauche)
- Jean-Jacques DERVIEUX (2ème à suivre – également conseiller municipal)
- Franck BOURDEAU (3ème à suivre)

Pour la commune déléguée de St Aubin de Luigné :

- Lydie DENÉCHEAU (4ème à suivre)

Comité des fêtes

Le comité des fêtes en bonne santé !

L'ensemble du comité se félicite des résultats de l'année 2022 écoulée, la situation financière est très satisfaisante !

De ce fait, le comité a pu investir cette année dans une nouvelle sono dernière génération mise en location au prix de 120 €, ainsi que le renouvellement des bâches de notre grand chapiteau de 72m² : fermeture intégrale avec fenêtres ! Vous trouverez ci-joint notre tableau de location de matériels.

Afin d'améliorer la visibilité de nos évènements, nous avons également acheté de nouveaux panneaux signalétiques plus solides et plus visibles par les usagers.

Nous comptons sur votre présence le samedi 2 septembre pour notre 5ème édition du cinéma plein air au parc Ludovic PIARD !

Le comité des fêtes accueille avec grand plaisir les personnes souhaitant se porter bénévoles pour l'organisation de nos manifestations.

Comité des Fêtes St Lambert du Lattay – Val du Layon

Pour toutes demandes,
vous pouvez contacter :
M. GREMONT Régis

06 76 99 00 61

comitedesfetessldl@gmail.com

TARIFS DES LOCATIONS 2023

Pour les particuliers et associations VAL DU LAYON			
DESIGNATION	**QTS**	**PRIX**	**CAUTION**
Chapiteau 72 m2 (nouvelles bâches: fermeture intégrale avec fenêtres)	1	150 €	500 €
Chapiteau 4mx4m (16m²)	6	60€	100€
Stand 3m x 3m (9m2)	1	20€	50€
Stand 6m x 3m (18m2)	4	30€	50€
Table 2m50(x19) - Table 2m30 (x20)	39	3€	*
Banc 2m50	40	1 €	*
Table inox	3	12 €	*
Evier inox	2	5 €	*
Table de cuisson	1	15 €	*
Plancha	1	30€	100 €
Trépied	2	5€	*
Percolateur	1	10€	50€
Rallonge électrique 25m	2	1 €	*
Rallonge électrique 12,5m	4	1 €	*
Triplette	6	1 €	*
Spot LEDS	7	5€	40€
Tuyau d'eau (+ embouts)	6	1 €	*
Assiettes	30	5 € les 30	*
Verres	30	2 € les 30	*
Fourchettes	30	3 € les 30	*
Grandes Cuillères	30	3 € les 30	*
Petites Cuillères	30	3 € les 30	*
Couteaux	30	3 € les 30	*
Bar complet	10	10 €	*
Pichets verre	6	5 € les 6	*
Gannivelles	20	Gratuit	*
Plats inox 25 cm	4	Gratuit	*
Plats inox avec poignées	1	Gratuit	*
Saladier	5	Gratuit	*
Grandes cuillères métal		Gratuit	*
Sono *2 Subs (2000watts chacun)+ 2 satellites (1500 watts chacune + 2 enceintes(500watts)+ platine audiophonie 2 micros pour sonoriser intérieur et extérieur*	1	120€	2000€
Pour les associations VAL DU LAYON			
Friteuse électrique 2.5L	4	20€	150€(casse)+ 50€(Propreté)

Réservation au minimum 3 semaines avant la date de départ du matériel.
Horaires d'ouverture du local du Comité des Fêtes : 8h à 9h et 18h à 19h du lundi au samedi.
Un état des lieux sera réalisé avant et après l'emprunt du matériel.
Les tarifs sont prévus pour une location maximum de 5 jours, au-delà une 2ème location sera facturée.
Une remise de 20% sera accordée aux associations VAL DU LAYON à partir de 100€ d'emprunt.(Pas de montant minimum pour les écoles)
Pour toutes informations et réservations, veuillez contacter Mr GREMONT Régis au 06-76-99-00-64 ou par mail comitedesfetessldl@gmail.com

cinéma plein air

PARC LUDOVIC PIARD ST LAMBERT DU LATTAY VAL-DU-LAYON

2 sept.

18H30 APÉRO-CONCERT

21H DÉBUT DU FILM

23H FEU ARTIFICE GRATUIT

BAR ET RESTAURATION SUR PLACE

CINÉ PLEIN AIR SAINT LAMBERT DU LATTAY

ENTRÉE 6€
ENFANT 3€
(3-15 ANS)

Au programme :

- 18h30 : concert du groupe « No Se » Musique pop soul avec reprises
- 21h00 : film « 10 jours sans maman » : De Ludovic BERNARD Avec Franck DUBOSC, Aure ATIKA, Swann JOULIN
- 23h00 : feu d'artifice

Restauration et buvette sur place avec andouillettes, saucisses, frites etc.

Comité des Fêtes St Lambert du Lattay — Val du Layon

Amicale laïque

L'Amicale récidive !

Devant le succès de sa première édition de la fête de la musique, l'Amicale Laïque de Val du Layon - St-Aubin-de-Luigné a décidé de récidiver ! Pour faire suite au vide-grenier du 4 juin et pour terminer l'année scolaire en beauté, nous organisons la 2ème édition de la fête de la musique :

le vendredi 23 juin 2023

à partir de 19h30

Trois artistes/groupes locaux se succèderont pour le plus grand plaisir des petits comme des grands, et pour finir la soirée, la machine à danser fera son retour !

Surveillez bien vos boîtes aux lettres, mails, intramuros et les affiches autour de vous : le programme de la soirée y sera révélé très prochainement !

Alors, retenez cette date : vendredi 23 juin à partir de 19h30, nous vous attendons nombreux au bord du Layon à St-Aubin-de-Luigné pour une soirée conviviale et festive !

Amicalement, le bureau.

Marché Inouï

Le Marché Inouï s'exporte les 23 et 24 septembre : invitation. Après deux éditions aubinoises en 2021 et 2022, le groupe de Layonvalois organisateurs du Marché Inouï se lance dans un nouveau projet intitulé "Cantine".

En 2022, ils ont accueilli une trentaine de bénévoles de l'association les Entrelacés, festival d'arts de la rue à Lassay les Châteaux en Mayenne. Cette année, ils organisent le retour : ce sont les Layonvalois qui se rendront en Mayenne les 23 et 24 septembre prochains. C'est une sorte de jumelage qui s'invente entre nos deux villages.

"Nous avons initié un projet de correspondance entre nos deux évènements : une vingtaine d'habitants s'échangent des lettres ; les deux écoles de St-Aubin-de-Luigné sont embarquées dans un projet de correspondance sonore. Les CM1-CM2 réalisent avec Mattieu une émission de « Radio Cantine » en aller/retour avec une classe de Lassay : des « Billets Tonnants » pour parler de comment on mange chez nous, dans le Layon et en Mayenne. Il y a aussi des correspondances entre acteurs des territoires : Fabrice le géologue aubinois converse par l'intermédiaire de nos micros, avec Mathieu l'archéologue Mayennais ; Jérémy le vigneron avec Josselin le cidriculteur ; ou encore Valérie, la conservatrice de notre réserve naturelle du Pont Barré avec Justine, la technicienne rivière du Lassay. Et évidemment, le musée du Cidre avec le Musée de la Vigne et du Vin".*

**Mattieu DELAUNAY est habitant de St-Aubin-de-Luigné, l'un des initiateurs du Marché Inouï et créateur sonore au sein de sa compagnie - Atelier de Papier - qui porte le projet Cantine.*

Un petit groupe d'habitants a rejoint l'équipe pour organiser l'évènement et aller rencontrer les corres' en septembre, cuisiner, voir des spectacles et écouter les créations du projet. En devenant Cantine, le Marché Inouï va au-delà du marché de producteurs, il s'agit de mettre en avant les produits locaux aubinois et mayennais en les cuisinant ensemble pour un grand banquet festif le 23 septembre, sur les conseils du Chef du « Chenin » et orchestré par l'équipe de la C^ie^ Atelier de Papier, dans la même ambiance que le marché.

Si vous voulez vous joindre à eux, vous pouvez vous manifester auprès d'Angèle et Mattieu au 07 83 23 40 69, par mail *marcheinoui@gmail.com* ou chez Mattieu au 19 bis rue du Canal de Monsieur. Ils organisent plusieurs convois en minibus pour qui veut partir une journée ou deux selon les envies et disponibilités ! « C'est ouvert à tous, petits et grands, l'ambiance promet d'être joyeuse. On se retrouve une fois par mois à la Cabane à Pains autour d'un apéro pour avancer sur l'organisation, gouter les produits mayennais et écouter les dernières correspondances sonores réalisées par Mattieu ».

www.cieatelierdepapier.fr/marche-inoui

Résidence du Lattay

Les gagnants du concours de belote

A la Résidence du Lattay, le premier concours de belote fut une belle réussite !

Le 31 mars dernier, les résidents de la Résidence du Lattay, leur famille et quelques Saint Lambertins se sont retrouvés pour un concours de belote à la Résidence, organisé à l'initiative de l'animatrice et des bénévoles.

Cette journée a réuni une vingtaine de joueurs et tous ont partagé un très bon moment. Un rendez-vous a été pris pour une nouvelle rencontre très prochainement.

Crû de l'amitié

Le Crû de l'amitié organise son repas d'été

le 17 août 2023

Inscriptions le 2 août 2023

Piccolo

Après un début d'année chargé en émotions et en changements à la suite du départ de Marie Pierre, la vie de Piccolo a repris son cours : accueil des enfants, temps chanson, jeu libre, motricité, manipulation, éveil sensoriel, musical… ou encore la semaine « petite enfance » sur la thématique de l'extraordinaire dans l'ordinaire, carnaval, sortie à la bergerie les 2 bergères à Chanzeaux, à la bibliothèque.

Les échanges intergénérationnels ont également repris après trois ans de pauses. Suite à une première rencontre autour de la gym douce au mois de mars à l'Ehpad de St-Lambert-du-Lattay, les résidents sont venus nous rendre visite à Piccolo. Entre rires, interactions, découvertes, et parfois appréhensions, ces deux premières rencontres ont été riches en partages, échanges et émotions…

Deux prochains temps forts sont déjà programmés avant les vacances d'été !

Pour information la halte-garderie Piccolo accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans de manière occasionnelle soit 16 heures maximum par semaine. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h. C'est une structure parentale, un lieu de rencontre et d'échanges où les parents, en complémentarité de l'équipe professionnelle, font vivre Piccolo grâce à leur investissement dans l'association, à leur présence sur des temps de permanence ou encore lors de sortie …

Anaëlle GIRARD
Halte Garderie Piccolo

APE école Freinet

Toujours en quête de nouveauté pour financer les sorties des enfants de l'école Célestin Freinet, l'APE se plie en quatre et vous offre diverses ventes et évènements tout au long de l'année.

En ce début d'année 2023, la journée "structures gonflables" a vu pas moins de 400 enfants s'amuser dans la salle de sports de St Lambert. Journée placée sous le signe de la rigolade, de la convivialité et de la bonne humeur, nous tenions à vous remercier pour votre présence et votre sourire. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Nous avons eu aussi le plaisir de ravir les papilles des petits et grands avec notre vente de gâteaux bijoux. En partenariat avec le "Soleil réunionnais" de St-Lambert-du-Lattay, nous avons également proposé une vente de repas à emporter.

Maintenant que l'été arrive à grands pas, place à la dernière ligne droite de l'année avec la préparation de la fête des écoles. C'est toujours un plaisir pour parents et enfants de se retrouver par cette journée placée sous le signe des festivités.

Rendez-vous le 24 juin, nous commanderons le soleil !

Les membres de l'APE Célestin Freinet.

APE école René Guy Cadou

L'association des Parents d'Élèves et les enfants de l'école René Guy Cadou continuent à œuvrer pour animer la vie de l'école publique et proposer des moments de convivialités.

En décembre, ce fut le beau marché de Noël où les enfants ont encore une fois montré leurs talents artistiques et les nombreux stands ont mis à l'honneur les artisans locaux et les parents créatifs.

Le Père Noël ne pouvait pas rater un tel évènement, en témoignent de nombreuses photos prises avec les petits et les plus grands !

Puis ce fut la classe verte à Sillé le Guillaume (72) dont ont bénéficié tous les enfants de l'école primaire et pour laquelle l'APE a participé au financement et à la soirée de bilan et de présentation des productions des élèves en offrant quelques boissons.

Enfin, nous espérons clôturer l'année scolaire sous un soleil éclatant le 1er juillet pour la grande fête de l'école.

Les parents, les élèves et leurs familles pourront visiter les classes et voir tous les projets et travaux réalisés cette année. Ils pourront aussi assister aux spectacles concoctés par les enfants et leurs enseignantes, jouer à de nombreux jeux en bois, danser, boire et manger tous ensemble.

L'ensemble des membres de l'APE vous remercie pour votre présence lors de ces bons moments et vous attend avec plaisir pour partager les prochains !

Les membres de l'APE René Guy Cadou

École St Joseph St Lambert

Apel

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2022, l'association des parents d'élèves de l'école Saint Joseph vous a proposé différentes ventes, devenues des incontournables pour beaucoup d'entre vous.

Les gâteaux « Bijou » ont plus que bien marché car l'objectif des 1000 boites vendues a été atteint. Bravo aux trois meilleurs vendeurs. Une autre vente aura lieu courant octobre 2023.

Notre fête de Noël qui a eu lieu le 16 décembre 2022 a été, elle aussi, une vraie réussite. Le froid polaire n'a en rien altéré cette soirée car vous étiez plus de 100 personnes dans la cour de l'école à vous réchauffer autour de vins chauds, chocolats chauds mais aussi en mangeant des pop-corn ou encore des hots dog et tout cela au son de chants de Noël, circonstance oblige.

Samedi 29 et dimanche 30 avril dernier a eu lieu la 42ème édition de notre marché aux fleurs. Nous avons pu vous présenter toute une gamme de plantes mais aussi de légumes avec, en prime, un stand de plants « bio ».

> ***Le dimanche 2 juillet prochain aura lieu la kermesse de l'école. Moment tant attendu par nos enfants mais aussi par chacun d'entre nous. C'est l'aboutissement de toute une année qui s'achève ce jour.***

Cette année, le thème évoque "Les Arts s'emmêlent". Le spectacle concocté par les enseignants sera, sans nul doute, à la hauteur des autres années... EXCEPTIONNEL !

L'année dernière, l'APEL avait changé quelque peu le fonctionnement du midi. Nous vous avions proposé un apéritif offert avec des planches saucissons/ fromages ainsi qu'un pique-nique.
Cette année, même formule mais nous rajoutons un food truck avec en vente quelques burgers (classiques, végétariens) ou encore des galettes... Bref de quoi vous restaurer selon vos envies.

Nous finirons cette journée par la tombola avec, entre autres en cadeau, un séjour 2 jours/1 nuit pour 4 personnes au zoo de la Boissière du Doré, PlayStation 5, Parc Astérix, SPA.... Nous comptons sur vous. Vous étiez environ 600 personnes dans le parc l'année dernière. Nous vous attendons nombreuses et nombreux cette année.

En vous souhaitant une bonne fin d'année scolaire à vous tous.

Pierre FROGER, Président APEL

Ogec

Les travaux de rénovation se poursuivent. Après la rénovation de deux classes réalisés à l'été 2022, les élèves de CM ainsi que les enseignants profitent de leurs nouveaux lieux, plus clairs et mieux isolés. Début avril, la seconde phase de travaux démarre.

Les sanitaires primaires seront rénovés et agrandis, en utilisant une partie d'un terrain appartenant à l'Association d'Education et d'Enseignement (AEE), propriétaire de l'école. Ces travaux permettront une mise aux normes avec la création d'un sanitaire pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) et l'aménagement d'un local de rangement pour les ASEM.

Le terrassement et les fondations ont eu lieu dès le début des congés scolaires d'avril. Pour la rentrée de septembre, des bungalows sanitaires seront installés sur la cour de l'école, les travaux pourront alors se poursuivre sur temps scolaire. Ces nouveaux sanitaires pourraient être livrés en fin d'année 2023.

sanitaires actuels

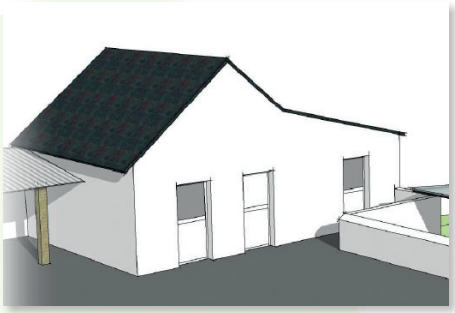
sanitaires rénovés

Nous remercions l'ensemble des personnes (parents, habitants de la commune et de la Paroisse), ainsi que les entreprises pour leur participation à l'appel aux dons.

Les associations APEL et OGEC ont également organisé une matinée sportive dimanche 2 avril. Jérémy, papa de l'école, a animé bénévolement un atelier renforcement musculaire puis une séance de zumba. Ce temps fort a rassemblé parents et enfants autour du sport et a permis de participer financièrement au projet immobilier.

Il est toujours possible de participer au financement des travaux et de faire un don à l'école. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet de l'école :

sites.google.com/ec49.fr/ecolestjoseph-stlambert/

L'Harmonie

7ème festival des Cordes de Loire

Les murs du château de La Fresnaye vibreront samedi 29 juillet dans le cadre de la 7° édition du Festival des Cordes de Loire avec deux concerts remarquables.

A 16h, le Trio PARRHÈSIA, Rachel SINTZEL au violon, Irène JOLYS au violoncelle et Melvil CHAPOUTOT au piano, jouera le trio n° 1 op. 49 de Mendelssohn puis le trio n° 1 de Villa-Lobos.

A 20h, ce sera le tour de l'ensemble des Cordes de Loire. Il jouera le quatuor "Dissonances" K. 465 de Mozart puis le quatuor n° 2 op. 13 de Mendelssohn, avec Rachel SINTZEL et Samuel HIRSCH au violon, Julia MACAREZ à l'alto et Irène JOLYS et Charbel CHARBEL au violoncelle.

Entre les deux concerts, ceux qui désirent profiter de la verdure du parc du château pourront apporter leur pique-nique.

Renseignements, programmation et réservations :
https://www.cordesdeloire.com
cordesdeloire@gmail.com
06 22 16 13 72

Tarifs par concert : 20 € (tarif adulte)- 15 € (tarif réduit)

Tarifs pour billet avec les deux concerts : 35 € (tarif adulte)- 25 € (tarif réduit)

Concerts gratuits pour les moins de 12 ans

La Perle du Layon

Dimanche 16 juillet

Cette année, trois nouveautés !

- le dimanche matin pour courir à la fraîche
- une nouvelle boucle de 5 km, de toute beauté, commune aux 2 courses
- des randonnées pour tous

Nous avons à cœur de faire de notre manifestation une fête du village où sportifs, bénévoles et public ont plaisir à participer.

Après les courses, sur les bords du Layon, vous trouverez animations musicales, bar et restauration pour prolonger le plaisir.

Notre manifestation est organisée au profit de l'association aubinoise « Des ballons pour grandir ».

Près de 100 bénévoles participent à la réussite de l'organisation. Si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez les bienvenus ! C'est un moyen privilégié de se rencontrer entre habitants.

contact@laperledulayon.fr
www.laperledulayon.fr

Courir en Layon

Les Trails du Layon organisés par l'association Courir en layon auront lieu cette année sur un seul jour :

Le dimanche 24 septembre

Trois distances au programme : 16, 28 ou 45 km. Les parcours de ces trois trails vous feront découvrir le territoire de :

Saint Lambert du Lattay et Beaulieu sur Layon pour le 16 et 28 km
Saint Aubin de Luigné en plus pour le 45 km.

- Sur St-Lambert-du-Lattay, venez découvrir les sentiers des Bonnes Blanches, de l'Hyrôme et du coteau des Martyrs.
- Sur St-Aubin-de-Luigné, à découvrir : Chaume, le Grand Beauvais et le Moulin Guérin.

Pour chaque inscription, un euro sera reversé à l'association "Des ballons pour grandir" qui soutient les enfants touchés par le cancer

Plus d'informations sur le site :
http://courirenlayon.fr/

Judo Club du Layon

Le Judo Club du Layon organise ses

Ouvert à tous

PORTES OUVERTES

Pour les judokas :

Tournoi interne, podiums et remise des médailles
Invite tes parents, tes grands-parents, cousin(e)s, copains, copines pour faire découvrir ton sport et t'encourager

Pour les visiteurs :

Découverte du judo, échanges avec les judokas
Pré-inscriptions possibles pour la saison 2023-2024

Activités sur place :

- Tournoi en interne par âge et poids
- Tombola (vente de billets possible sur place)
- Jeux gonflables
- Goûter et buvette
- Ouverture des commandes pour les tenues Judo Club du Layon pour la saison 2023-2024

Le Judo Club du Layon en quelques mots :

Pratique du Judo possible dès l'âge de 5 ans

Cours dispensés par Camille BRUNIN 3ème DAN

Pratique du Taïso à partir de 12 ans et adultes

Au cours de l'année, plusieurs interclubs et tournois en interne

84 adhérents

Le Code Moral du Judo

· L'amitié · Le courage · La sincérité ·
· L'honneur · La modestie · Le respect ·
· Le contrôle de soi · La politesse ·

Actualités du Club sur Facebook : Judo Club du Layon

Samedi 10 juin 2023 à partir de 13H30

au DOJO Municipal de St Lambert du Lattay

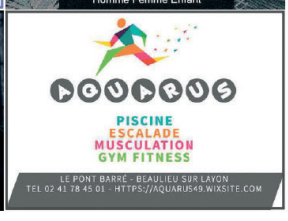

JUDO CLUB DU LAYON
Dojo, salle des sports
Saint Lambert du Lattay
jc.layon@live.fr

Crédit photo : JC-Layon
Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

L'agenda

Juin - Octobre 2023

JUIN

10	Judo Club du Layon	Portes ouvertes	Dojo St Lambert
18	Nature is bike	voir page 22	
23	Amicale laïque	Fête de la musique	Bord du Layon St Aubin
24	APE Freinet	Fête de l'école	Parc Ludovic PIARD
25	Fête du vélo	voir page 22	
25	École St Joseph St Aubin	Kermesse	École St Joseph St Aubin
30	Harmonie St Lambert	Concert d'été	Salle des sports St Lambert

JUILLET

01	APE René Guy Cadou	Fête de l'école	École rené Guy Cadou
02	APEL St Joseph st Lambert	Kermesse	Parc Ludovic PIARD
16	Perle du Layon	Courses	
22/07 au 6/08	Commune	Salon estival de peinture	Salle Jean de Pontoise

AOÛT

5	La Concorde	Concours de pétanque	Autour stade de St Aubin
17	Crû de l'amitié	Repas d'été (inscription le 2 août)	

SEPTEMBRE

2	Comité des fêtes	Cinéma plein air	Parc Ludovic PIARD
10	Commune	Layon en poésie	Cour de la mairie St Aubin
18	Des Ballons pour grandir	"Plus vite, plus haut, plus fort, les ballons préparent leur J.O.	
24	Courir en Layon	Trails	
24 et 25	Marché Inouï	Cantine	Lassay les Chateaux

OCTOBRE

2 au 8	Semaine bleue	"Vieillir ensemble, une chance à cultiver"	Animations sur la commune
14	Bibliothèques Val du Layon	Murder party	Sur les deux communes, voir p.16
15	Maison de la nature	Troc automnal	10h-13h
20	Bibliothèques Val du Layon	Soirée jeux	Salle Jean de Pontoise

et tous les mois, retrouvez...

Tous les mardis matins	Randonnées	Camping de la Coudraye, 9h, sans inscription
Tous les 1ers et 3èmes dimanches	Randonnées organisées par l'association 3L	Camping de la Coudraye, 14h Inscription 48h avant au 06 70 81 39 20.

Infos pratiques

DÉCHÈTERIES

Retrouvez tous les horaires sur www.3rdanjou.fr

▷ Thouarcé

Lundi et mardi *de 9h à 12h00*
Mercredi *de 14h à 17h30*
Vendredi *de 9h à 12h et de 14h à 18h00*
Samedi* de 9h à 12h et de 14h à 17h30*
*(*après-midi réservé aux particuliers)*

▷ Chalonnes sur loire

Lundi et mardi *de 14h à 17h30*
Mercredi *de 10h à 12h*
Vendredi *de 14h à 18h*
Samedi *de 9h à 12h et de 14h à 17h30*

▷ Rochefort sur Loire

Mercredi *de 10h à 12h*
Samedi *de 9h à 12h et de 14h à 17h30*

Traitement des déchets- Jours de collectes

▷ À ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ

Ordures ménagères :
mardi semaines paires
Les emballages :
mardi semaines impaires

▷ À ST-LAMBERT-DU-LATTAY :

Ordures ménagères et emballages :
mercredi semaines impaires

Attention : il est rappelé qu'après chaque passage, les bacs doivent être rangés et ne doivent pas rester sur les trottoirs. De même, le stationnement est interdit sur la voie publique non prévue à cet effet au risque que les poubelles ne soient pas ramassées.

Les colonnes de verre et papier restent en accès libre, vous trouverez leurs localisations sur le site internet de 3RD'Anjou : www.3rdanjou.fr

INTRAMUROS, L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL

INTRAMUROS

MEDIATHÈQUE BIBLIOTHÈQUE

A Saint-Aubin-de-Luigné

Horaires d'ouverture :

- Mercredi : 16h00-18h00
- Jeudi : 16h30-18h30
- Samedi : 10h30-12h30
- Dimanche : 10h30-12h30

Contacts :

bibliotheque.staubin@valdulayon.fr
02.41.66.31.94

A Saint-Lambert-du-Lattay

Horaires d'ouverture :

- Mercredi : 10h-12h30
- Vendredi : 16h30-18h30
- Samedi : 10h-12h30

mediatheque.stlambert@valdulayon.fr
02.41.91.18.41

A partir du 12 juin, un seul et unique portail réseau : rezokili.c3rb.org

MAIRIE VAL-DU-LAYON www.valdulayon.fr

St-Lambert-du-Lattay

11, rue Rabelais
Tel : 02 41 78 30 46
Fax : 02 41 78 32 77
mairie@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : 9h-12h et 14h-17h30
Mardi et mercredi: 9h-12h
Jeudi : fermé
Vendredi : 9h-12h et 14h-18h

St-Aubin-de-Luigné

Rue Jean Pontoise
Tel : 02 41 78 33 28
staubindeluigne@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h
Fermé le mercredi
Fermé le samedi en juillet et août

Prochain Val'Infos

- distribution semaine 43 (octobre 2023)
- les prochains articles devront nous parvenir avant le 12 septembre 2023
- par mail : communication@valdulayon.fr
- déposés en mairie

Agence Postale

11, rue Rabelais
St Lambert du Lattay
Tel : 02 41 54 12 53

Horaires :
Lundi/Mardi/Jeudi : 14h30-16h30
Mercredi : 10h-11h45/14h30-16h30
Vendredi : 14h30-17h45
Samedi : 10h-11h30
Levée du courrier : 15h15
Fermée du 7 au 26 août

Point Poste

VIVECO
1, place de l'Église
St-Aubin-de-Luigné
Tel : 02 41 44 24 80
Horaires :
Du mardi au vendredi :
6h30-12h30 et 16h-19h30
Samedi : 7h-12h30 et 16h-19h30
Dimanche : 7h-12h30
Levée du courrier :
du lundi au samedi : 10h